

EODE Zone Afrique – Eurasian Observatory for Democracy & Elections

Observatoire eurasien pour la démocratie et les élections

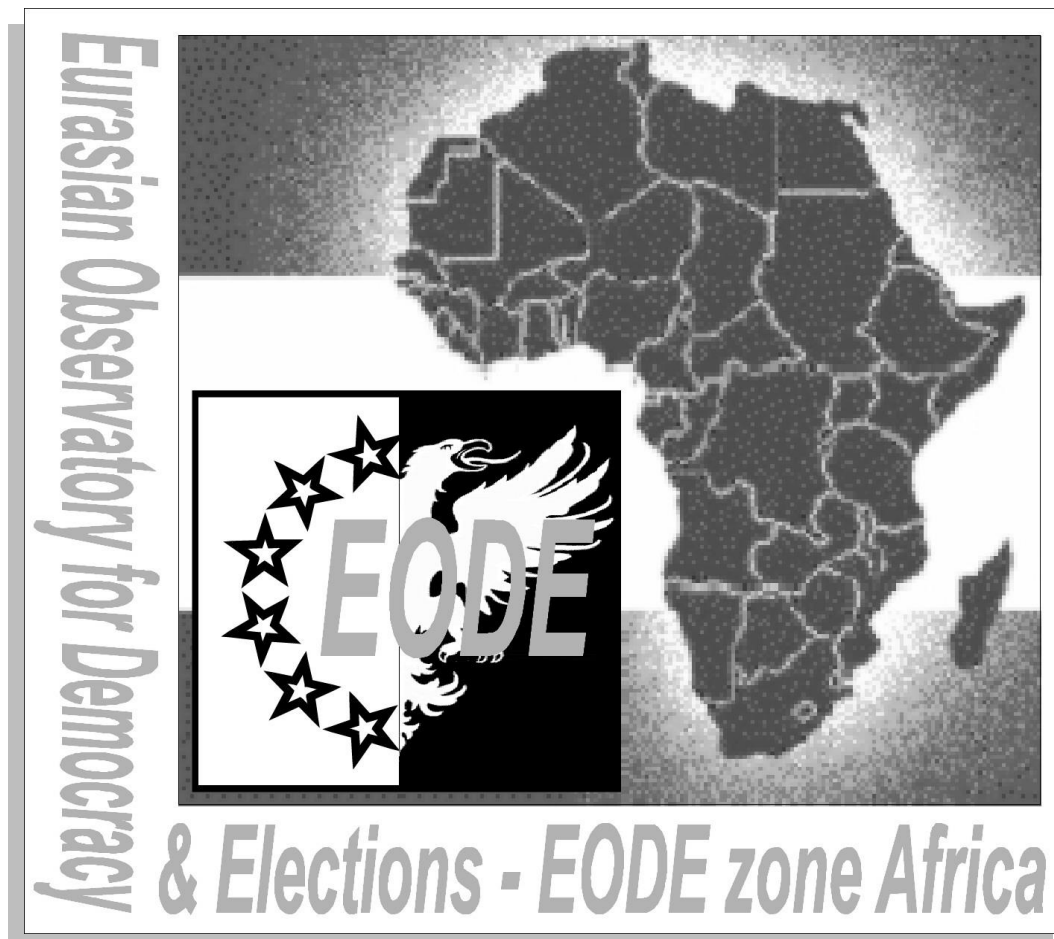
Евразийская Обсерватория за Демократию и Выборы

Bruxelles – Moscou – Paris – Istanbul - Kichinev – Yaoundé

Expertises et Analyses en Géopolitique et Relations internationales

Equipe Internationale d'Audit, de Monitoring et d'Observation électorale

Organisation de Colloques et Table-rondes internationales



ELECTIONS SENATORIALES DU 14 AVRIL 2013 AU CAMEROUN

Mission Internationale d'Observation Electorale de l'Observatoire

Eurasien pour la Démocratie et le Elections

#EODE Zone Afrique#

RAPPORT GENERAL

EODE

Secrétariat-général

EODE-Maagdenstraat 37 - 1000 BRUXELLES (Belgique)

Tél. +32 475744089 – Fax : +32 22187359

contact@eode.org;

www.eode.org

EODE Zone Afrique

Contact EODE ZONE AFRIQUE

Yaoundé – Cameroun

Tel: 00237 96165537 email: gilbertoreig@yahoo.es

Web: www.eode.org

Résumé	p.4
Equipe de monitoring des Elections sénatoriales au Cameroun	p.6
Observateurs internationaux d'EODE accrédités par le MINATD (Ministère de l'Administration et de la décentralisation) - Cameroun -	p.7
Introduction générale	p.8
PREMIERE PARTIE : LA PERIODE PRE-ELECTORALE	
Présentation du Cameroun électoral	p.11
A- La position d'ELECAM et des partis politique avant le scrutin	p.12
B- Le positionnement des observateurs nationaux et internationaux.....	p.14
DEUXIEME PARTIE : DEROULEMENT DU SCRUTIN	
Elections sénatoriales du 14 avril 2013	
Région de l'Extrême-Nord.....	p.16
Région du Nord	p.21
Région de l'Adamaoua.....	p.31
Région du Centre.....	p.38
Région du Littoral.....	p.45
Région du Sud.....	p.52
Région du Nord-ouest.....	p.58
Région de l'Ouest.....	p.61
Région de l'Est et du Sud-ouest.....	p.62
TROISIEME PARTIE : LES OBSERVATIONS ET REVENDICATIONS POST ELECTORALES	
Les Observations et revendications postélectorales.....	p.64
Conclusion générale.....	p.67

Résumé :

Le 14 avril 2013, EODE a déployé sur l'ensemble du territoire camerounais un nombre important d'observateurs internationaux, membres d'EODE Zone Afrique. Il s'agissait en effet de la première participation d'EODE aux élections en Afrique et précisément aux premières élections sénatoriales de l'histoire du Cameroun.

Dans son ensemble, EODE a observé le bon déroulement du scrutin et a apprécié à sa juste valeur la qualité de l'organisation des élections telle que préparé par ELECAM (ELECTIONS CAMEROON), l'organe national officiel chargé d'organiser les élections au Cameroun.

Sur le plan de la logistique, EODE n'a observé aucun manquement ; tous les bureaux de vote dans plus d'une cinquantaine de départements étaient suréquipés et, dans les lieux les plus reculés, des moyens d'éclairage secondaires étaient mis en place pour pallier au problème du manque d'électricité. EODE a aussi observé que des mesures conséquentes étaient également prises par ELECAM dans les grands centres urbains pour intervenir au besoin, en cas de coupure d'électricité.

En général, le scrutin s'est tenu dans une atmosphère pacifique, sans précipitation et sans dérives. La sécurité était au rendez-vous, aucune intervention extérieure soit des fonctionnaires de l'Etat, des forces de maintien de l'ordre, soit des membres d'ELECAM ou des partis politiques en lice n'a été observée sur l'étendue du territoire.

S'il est une chose à déplorer, c'est l'amateurisme de certains responsables des bureaux de vote notamment dans le grand Nord, qui éprouvaient quelques difficultés dans l'exercice de leur fonction principalement dans la mise en règle des opérations de dépouillement et de décomptes de voix. On a aussi observé que le vote était presque connu à l'avance avec des consignes de vote qui avaient été dictés dans certaines régions du Cameroun par les partis politiques en compétition notamment le parti au pouvoir, le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) et le premier parti d'opposition, le SDF (Social Democratic Front) qui se sont arrogés les 70 sièges du Senat, en attendant les 30 sièges que le Président de la République doit nommer dans les 10 jours à venir après la promulgation des résultats par le Conseil constitutionnel le 29 avril dernier tel que le stipule l'Article 214 alinéa 1 de la Constitution camerounaise.

Le RDPC remporte 56 sièges sur les 70 avec un taux de 73,12% de suffrage exprimé alors que le SDF s'en tire avec 14 sièges soit 17,59%. L'UNDP et l'UDC partis malheureux sortent des sénatoriales sans aucun siège mais ils recueillent respectivement 6,12% et 2,46% de suffrage. Il n'en pouvait mieux devant la machine politique déroulée par le parti du Président Paul Biya ou de celle du SDF de Ni John Fru Ndi dont il n'y a plus de doute, du rapport de

coexistence pacifique entre ces deux grosses forces de la politique camerounaise qui, il y a plus une décennie encore, ne s'adressait même pas un mot.

Dans l'ensemble, les élections sénatoriales au Cameroun se sont achevées sans réels impacts d'autant plus que l'enjeu était minime. EODE déterminera l'efficacité d'ELECAM lors des échéances à venir notamment lors des élections municipales et législatives en cours de préparation avant la fin de l'année 2013.

Equipe de monitoring des Elections sénatoriales au Cameroun

Supervision générale	Michel Luc	CEO EODE
Coordination	Gilbert Nkamto	CEO EODE Zone Afrique
Rédaction	Emmanuel Pouabé Mfouapon Alassa Megno Chimene E.	Membre EODE Membre EODE Membre EODE
Secrétariat	Pajepzie Moubangha Oumiatou Kengne Alain	Membre EODE
Logistique	Kamga Wulfride E. Pembouong Francois	Membre EODE Membre EODE
Transport	Fokam Gervais	Sympathisant

**Observateurs internationaux d'EODE accrédités par le MINATD
(Ministère de l'Administration et de la décentralisation)
- Cameroun -**

Région de l'Adamaoua

Njikam

Région du Centre

Michel Luc

Nkamto F. Gilbert F.

Musat Elena-Laura

Kutlu Denis

Ley-Ngardigal Djimadoum

Luczak Piotr

Merk Monica

Mbelo Robert

Région de l'Extrême-nord

Dawa Kodeme

Région de l'Est

Pouabe Djidjoh Emmanuel

Région du Littoral

Ciakam Yves Marie

Région du Nord

Sangom Avom Bienvenu

Région du Nord-ouest

Kamga Wulfride Eugene

Région de l'Ouest

Koagne Tchoupe Mareche Eric

Région du Sud

Mfouapon Alassa

Introduction générale

Depuis la chute du mur de Berlin du 9 novembre 1989 qui a mis fin à la bipolarisation du monde - un monde partagé par l'idéal capitaliste incarné par les Etats-Unis et un autre, symbolisé par le socialisme, l'ex-Union Soviétique - la plupart des pays aux quatre coins du monde ont expérimenté et continuent pour certains à expérimenter d'une façon ou d'une autre, le processus électoral comme moyen de légitimation du pouvoir et comme consensus entre différentes factions politiques en quête du pouvoir. Divers par sa nature et son contenu, multiples dans ses enjeux, les élections ont toutes, un seul et même objectif : *recueillir les suffrages du maximum d'électeurs possibles pour appliquer un programme politique précis*. Pour parfaire dans cette évolution et éviter des contestations multiples qui débouchent très souvent sur des conflits ouverts, plusieurs formules d'accompagnement ont été adoptées afin de rendre crédible cette opération et l'une d'elles à consister à faire valoir la présence d'une entité neutre, crédible dont le rôle est d'observer le bon déroulement des élections dans le cadre défini par les différents acteurs politiques engagés dans ce processus et d'en rendre compte. EODE-ONG fait donc partie de cette entité neutre et crédible qui par ses objectifs, joue un rôle prépondérant dans l'observation des élections quelles qu'elles soient mais qui requièrent l'assentiment de tous les acteurs politiques engagés dans la lutte pour l'exercice du pouvoir. Voilà pourquoi EODE est au Cameroun tout comme elle a été dans bien d'autres pays. Elle joue dans ce pays comme de nombreuses autres associations et autres organismes la mission d'observation des Elections sénatoriales. Nul organisme d'observation des élections, garantes de la démocratie, ne peut se proclamer comme tel sans avoir en son sein, acquis et développer les mécanismes et procédures qui peuvent lui permettre de produire des résultats fiables à l'issue de sa mission ; l'existence en elle-même n'étant pas un argument suffisant. C'est pourquoi, EODE ONG - Association - Loi de 1901 dont les Statuts ont été publiés au Journal Officiel de la République française du 15.09.2007 avec pour Secrétariat-général, EODE-Maagdenstraat 37-1000 BRUXELLES (Belgique), s'est activée dès sa création à promouvoir la démocratie, l'évaluation et le monitoring des élections ; l'enseignement et la promotion de la bonne gouvernance, la défense de la paix ; la prévention des conflits ainsi que la médiation pendant le conflit. En Afrique, elle s'est employée dans ses objectifs à faire du monitoring et l'expertise des élections, à promouvoir l'exercice de la démocratie, en particulier des processus électoraux et des systèmes politiques, juridiques et constitutionnels ; à promouvoir également l'«éducation pour tous» en vue de développer l'esprit civique, pacifique et de la non-violence auprès des populations; à lutter contre les visions tribaliste, xénophobe et raciste ; à prôner le dialogue des cultures et la solidarité des peuples ; à œuvrer pour intégrer le groupe d'émergence qui encouragerait l'unification d'un espace de coopération et de solidarité entre les peuples d'Afrique, d'Europe, des Amériques et d'Asie. Pour être à la hauteur de ces missions, EODE a mis en place EODE Zone Afrique afin de mener à bien des activités conséquentes centrées sur le monitoring, l'observation et/ou d'évaluation des élections communales, législatives, présidentielles et sénatoriale sur l'étendue du territoire africain.

Dans ce contexte international toujours en mouvement et demandant des expertises les plus accrues, EODE Zone Afrique se spécialise dans l'organisation des missions de formation en technique de monitoring des élections, de comptage de voix, et en techniques de gestion de résultats du scrutin ; l'organisation des séminaires, symposiums, colloques et conférences sur les élections et la démocratie ; la maîtrise des système et processus de prévention et de résolution de conflits liés aux élections ; la réflexion sur les projets du processus électoraux ; les questions des élections et d'observation des élections au sein des institutions internationales notamment africaines comme UA, BAD, CEMAC, BEAC, UEMOA, ECOWAS, SADC et autres... ; la réalisation des missions d'audit des systèmes politiques et étatiques ; la communication, la création et l'animation de sites Web et ainsi que la gestion en permanence de réseaux sociaux ; les actions humanitaires (assistance aux déplacés en temps de conflits, œuvres caritatives, dons scolaires etc...).

La problématique même de l'efficacité dans l'administration de ses activités et de ses ressources a conduit EODE à mettre sur pied plusieurs département opérationnels autonomes tels que : le GROUPE INTERNATIONAL DE MONITORING; EODE-THINK-TANK; EODE-EDUCATION ou encore EODE-TV.

Cette administration a également réparti EODE sur cinq zones géographiques ayant chacune à sa tête un administrateur ; c'est ainsi que nous pouvons distinguer la zone Union européenne (Paris, France – Administrée par Mr. Jean-Pierre VANDERSMISSEN) ; la zone des Balkans-Mer noire (administrée par Mr. Kichinev, Moldavie, administrée par Mme Tania ANTOSEL) ; la zone Russie-Caucase (Moscou, Sotchi, Russie, administrée par Mr. Fabrice BEAUR) ; la zone Turquie (Istanbul, administrée par Mr. Inanç KUTLU) et enfin, la zone Afrique (Yaoundé, Cameroun, administrée par Mr. Gilbert NKAMTO). Laquelle zone, fait l'objet de ce rapport pour avoir participé à l'observation des élections sénatoriales qui se sont déroulées au Cameroun le 14 avril 2013.

EODE zone Afrique Basée à Yaoundé, au Cameroun suit depuis plus d'une année les procédures de sa reconnaissance par les autorités camerounaise en tant qu'entité apolitique nationale et internationale. Ce processus administratif lent n'a pourtant pas découragé l'équipe de solliciter une accréditation pour l'observation des élections sénatoriales et d'avoir gain de cause. Ce qui révèle une importance capitale pour EODE qui est à ses débuts au Cameroun en particulier et en Afrique en général. Bien que l'accréditation émise par le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation soit arrivée à la veille du scrutin, les observateurs d'EODE sur le qui-vive ont pu se déployer sur l'ensemble du territoire national nonobstant le fait que ce n'est précisément dans 8 des 9 régions autorisées qu'ils s'y sont investis. Le présent rapport donne une lecture suffisante du déploiement d'EODE, qui, il faut le dire, mène sa première activité réelle sur le continent africain précisément en matière d'élections.

PREMIERE PARTIE
LA PERIODE PRE-ELECTORALE

Présentation du Cameroun électoral

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale, indépendant depuis 1960. Ce pays a expérimenté ses toutes premières élections dans les années 1940 avec la création en 1946, de l'Assemblée Représentative du Cameroun, ouvrant ainsi la voie à une future autonomie interne et plus tard, à l'indépendance politique en 1960.

Entouré de 6 pays dont le Nigéria à l'Ouest, le Tchad au Nord, la République Centrafricaine à l'Est, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale au Sud, ce pays de plus de 20 millions d'habitants s'étant sur plus de 475.000 km². L'atmosphère politico-sociale y est favorable le Cameroun jouissant d'une paix et d'une stabilité politique et économique peu commune dans la sous-région.

Toutefois, comme son voisin de la Guinée Equatoriale, le Cameroun n'a connu que deux législatures (deux présidents de la République) depuis son indépendance en 1960. Ayant hérité de cette indépendance un parti unique, l'Union Nationale du Cameroun (UNC) dont l'ancien président S.E. Ahmadou Ahidjo était le président, ce parti fut changé en Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) en 1985 et demeura comme l'UNC, parti unique jusqu'en 1990, année où fut instauré le multipartisme au Cameroun. En effet, depuis 1990 avec le retour du pluralisme politique suite à l'adoption des lois sur la liberté d'association, quatre élections présidentielles ont été organisées dans le pays en 1992, en 1997, 2004 et 2011 et des consultations électorales ont permis à une demi-douzaine de partis de se distinguer. C'est le cas du Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) du président Biya majoritaire à l'Assemblée nationale, le *Social Democratic Front* (SDF) de John Fru Ndi, considéré comme le plus grand parti de l'opposition.

Par ailleurs, face aux contestations concernant les consultations électorales de la part de certains partis politiques, Paul Biya s'est résolu, pour remédier à cette situation, à mettre en place l'Observatoire national des élections (ONEL) qui était chargé d'observer le processus électoral et d'attirer l'attention des autorités administratives sur les dysfonctionnements et les problèmes qui pouvaient se poser. Mais jugeant le travail de l'ONEL insatisfaisant et aux vus des requêtes quasi régulière de l'opposition, le Chef de l'État a décidé de créer en 2008, Elections Cameroon (ELECAM), une structure autonome chargée d'organiser et de gérer l'ensemble du processus électoral. Celle-ci a été mise à l'épreuve pour la première fois lors des élections présidentielles du 9 octobre 2011.

En dépit de quelques insuffisances et dysfonctionnements, les observateurs nationaux et internationaux, s'accordent à reconnaître que cette institution a permis de faire une avancée remarquable dans l'organisation des élections au Cameroun. Ainsi, ELECAM, après avoir décidé de procéder à la refonte des listes électorales plutôt qu'à la révision, a choisi de recourir à la biométrie afin de rendre fiable le fichier électoral. L'utilisation de la biométrie devrait contribuer à éliminer les inscriptions multiples ou fictives, et donc combattre la fraude électorale.

Pays doté d'un régime politique de type présidentiel, le Cameroun avait fondé son système législatif sur le principe d'un parlement bicaméral. En effet, La Constitution du 2 juin 1972, révisée le 18 janvier 1996, prévoit que la Parlement soit composé de deux chambres : l'**Assemblée nationale** et le **Sénat** (chambre haute du parlement camerounais constituée de 100 membres dont 30 désignés d'office par le président de la république).

Le Sénat représente les collectivités territoriales décentralisées ou régions. Toutefois, depuis cette révision, le chemin pour la mise sur pied du Sénat a été long et n'a trouvé sa consécration que le 14 avril 2013, date considérée comme historique dans la vie politique de la nation camerounaise. Toutefois, et malgré ces avancées, les critiques fustigent une nouvelle tentative du parti au pouvoir et du gouvernement pour maintenir sa mainmise sur la vie politique du pays et créer par là une nouvelle voie pour des détournements des fonds publics et l'influence des lobbies qui n'ont rien à voir avec les intérêts réels du peuple, car, si le Sénat avait été si important pour le pays, il n'aurait pas fallu attendre 17 années pour parvenir à sa création, et pire encore le faire élire par des conseillers municipaux dont le mandat a expiré et qui ne bénéficient que d'une grâce présidentielle ayant prolongé leur mandat.

C'est dans ce contexte que les camerounais sont allés élire leurs futurs sénateur le dimanche 14 avril 2013.

A- La position d'ELECAM et des partis politiques avant le scrutin

Le processus d'organisation et de contrôle du processus électoral est échu à ELECTIONS CAMEROUN (ELECAM). Cette institution avait réuni son Conseil électoral en session le 20 mars 2013 pour procéder à l'examen des dossiers de candidatures à l'élection des sénateurs.

Huit (08) partis politiques avaient présenté des listes de candidats. Il s'agissait de:

- (1) Alliance Nationale pour la Démocratie et le Progrès (ANDP) : trois (03) listes;
- (2) Front pour le Salut National du Cameroun (FSNC) : deux (02) listes ;
- (3) Mouvement Démocratique pour la Défense de la République (MDR) : une (01) liste;
- (4) Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC): dix (10) listes;
- (5) Social Democratic Front (SDF) : huit (08) listes;
- (6) Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès (UNDP): six (06) listes;
- (7) Union Démocratique du Cameroun (UDC): une liste (01) liste;
- (8) Union des Populations du Cameroun (UPC): neuf (09) listes;

Soit un total de quarante (40) listes de candidatures.

Après examen des dossiers, le Conseil électoral a accepté les listes ci-après de quatre partis politiques:

- (1) RDPC : 06 : Centre, Littoral, Nord, Nord-Ouest, Sud et Sud-ouest
- (2) SDF: 07 : Adamaoua, Centre, Nord, Nord-Ouest, Ouest, Sud, Sud-ouest

- (3) UDC: 01 : Ouest :
- (4) UNDP: 03 : Adamaoua, Littoral, Nord

Les partis politiques suivants ont fait l'objet de rejet de leurs listes:

- (1) ANDP: 03 : Extrême-Nord, Sud, Sud-ouest
- (2) FSNC: 02 : Adamaoua, Nord
- (3) MDR: 01 : Extrême-Nord
- (4) RDPC: 04 : Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Ouest
- (5) SDF: 01 : Littoral
- (6) UNDP: 03 : Centre, Extrême-Nord, Nord-Ouest
- (7) UPC: Toutes les listes (09) : 02 dans le Littoral, et 03 au Centre, 01 à l'Extrême-Nord, 01 à l'Ouest, 01 au Sud, 01 au Sud-ouest.

Soit au total, dix-sept (17) listes acceptées et vingt-trois (23) listes rejetées.

Les motifs les plus récurrents des rejets ont été dans la plupart des cas, les suivants :

- défaut d'attestation d'inscription sur la liste électorale et défaut de déclaration sur l'honneur pour ce qui est de la région de l'Adamaoua,
- non respect des conditions d'âge, pour le cas de la région de l'Est,
- nationalité camerounaise douteuse pour un candidat investi dans l'Extrême-Nord,
- non-conformité du bulletin n°3 et non légalisation de la déclaration de candidature, s'agissant des dossiers de la région de l'Ouest.

A cet effet, ELECAM avait invité les partis concernés, conformément aux dispositions de l'article 129 du Code électoral stipulant que: «les contestations ou réclamations relatives au rejet ou à l'acceptation des candidatures... sont soumises à l'examen du Conseil Constitutionnel... dans un délai de deux (02) jours suivant la publication des candidatures». A été suivi par les principaux partis et il en est résulté la reconduction de la liste du parti RDPC dans la région de l'Est où il était le seul en compétition.

Ainsi, sur les 10636 conseillers municipaux élus en 2007, quelques approximativement 10000 sont encore en activité pour pouvoir participer à ce premier scrutin sénatorial. Ils étaient dans les bureaux de vote pour choisir les 70 personnalités devant constituer le groupe des sénateurs élus des dix régions du pays.

Selon les tendances pré-électorales observées sur le terrain, Le RDPC semblait le parti favori dans ce scrutin et était bien placé pour le remporter sans difficulté dans sept des dix régions.

Le suspens demeurait dans la région du Nord-ouest où le RDPC n'a que quelques grands électeurs de plus que le SDF.

Dans la région de l'Ouest, le SDF est favori. Le RDPC qui contrôle la majorité de l'électorat de la région, a même appelé ses grands électeurs à voter pour le SDF puisque ses listes y avaient été rejetées par ELECAM. L'UDC compte pourtant dans cette région plus de conseillers municipaux que le SDF.

Dans l'Adamaoua, l'UNDP partait favori devant le SDF bien que l'essentiel de l'électoral soit contrôlé par le RDPC qui n'a donné ici aucune consigne de vote.

Afin de faciliter le bon déroulement du scrutin qui ne mobilisait que les conseillers municipaux, les bureaux de vote ont été aménagés en un seul lieu dans chaque chef lieu de département.

Dans le département du Mfoundi par exemple dont la capitale Yaoundé est le chef lieu, les opérations de vote se sont déroulées à l'Ecole publique bilingue de Bastos.

B- Le positionnement des observateurs nationaux et internationaux.

Plus de 3788 observateurs nationaux et internationaux se sont déployés sur tout le territoire camerounais pour observer les élections sénatoriales du 14 avril dernier. Le gouvernement camerounais avait fait des recommandations claires et précises à ceux-ci pour garantir l'efficacité de leur travail sur le terrain. Entre autres, les observateurs accrédités devaient se limiter à leurs zones d'observation indiquées dans l'attestation d'accréditation qui leur était délivrée. Ils devaient également reconnaître et respecter la souveraineté de l'Etat camerounais et se conformer à ses règlements, être impartial dans l'accomplissement de leur rôle tout en évitant d'afficher leurs préférences politiques, ainsi que donner des ordres aux agents d'ELECAM, ni des consignes de vote. L'ensemble des droits et des devoirs de l'observateur étaient consignés dans un livret intitulé « CODE DE CONDUITE DE L'OBSERVATEUR » publié en français et en anglais par le MINATD.

DEUXIEME PARTIE
LE DEROULEMENT DU SCRUTIN

Elections sénatoriales du 14 avril 2013

Le vote s'est déroulé dans le calme et dans un climat sécuritaire serein sur l'ensemble du territoire. Nos observateurs dépêchés dans les régions du Cameroun ont dressé un rapport exhaustif comme nous le présentons dans cette seconde partie de notre rapport.

I. Région de l'Extrême-Nord

Les élections sénatoriales dans l'Extrême-Nord du Cameroun, Par Dawa Kodeme, Observateur International EODE.

La mission d'observation des élections sénatoriales a été menée dans cette région par le camarade Dawa Kodeme dont voici l'intégralité de son rapport de mission.

Introduction

Prévu par la Camerounaise du 18 janvier 1996, la Chambre du Senat verra bientôt jour au Cameroun avec les élections sénatoriales qui ont eu lieu ce dimanche 14 avril 2013 sur l'ensemble du territoire national. Cet événement est une grande première pour l'association EODE Zone Afrique pour avoir déployé ses Observateurs sur l'ensemble des 10 régions que compte le Cameroun pour couvrir le déroulement des élections. C'est aussi un événement historique pour moi d'y avoir participé en qualité d'observateur international. Pour la circonstance, j'étais chargé de mission dans la région de l'Extrême-Nord. Cette région compte 06 départements : le Diamaré, Chef lieu Maroua, le Mayo Tsanaga ; Chef lieu Mokolo ; Le Logone et Chari, Chef lieu Kousseri ; le Mayo Kany, Chef lieu Kaélé ; le Mayo Danay, Chef lieu Yagoua et le Mayo Sava, Chef lieu Mora.

Chaque chef lieu de département fait office de bureau de vote. Mon déploiement s'est effectué dans le Diamaré dont le chef lieu est Maroua. J'ai effectué cette mission avec en liaison des correspondants dans d'autres bureaux de vote dans les chefs lieux de département du Mayo Tsanaga, le Logone et Chari, le Mayo Kany, le Mayo Danay et le Mayo Sava.

Le présent rapport de mission donne en substance les détails du déroulement du scrutin, des résultats ; des difficultés et suggestions. Mais auparavant, il convient de donner un aperçu général sur l'environnement électoral.

1) Aperçu général de l'environnement électoral

1-1) Des parties prenantes en présence

Par parties prenantes, nous entendons cet ensemble composés des électeurs, des observateurs, des représentants des partis politiques, des responsables d'ELECAM, des membres des bureaux de vote et des scrutateurs.

- **Les électeurs :**

Le nombre d'inscrits s'élève à 272 électeurs dont 15 femmes. Aucun n'absent n'a été observé. Toutefois, il y a eu un constant de deux (02) électeurs décédés.

- **Les observateurs :**

Nous avons été dix (10) organismes accrédités « Observateurs » dont 03 internationaux : (1) EODE Zone Afrique, (2) Union Africaine et (3) Transparency International. Le reste majoritaire, était des Observateurs nationaux : Un Monde Avenir, RECODH (Réseau Camerounais d'Observatoire de Droit de l'Homme), CNS (Conférence Nationale Episcopale), Vie et Paix, Club Afrique de l'Emergence, ADES (Association pour le Développement, l'Education et la Solidarité), ONDH (Organisation Nationale pour le Droit de l'Homme).

Ensemble, nous avons travaillé en étroite collaboration et dans le strict respect des procédures électorales. Une preuve de bonne collaboration : *partage des points de vue, concertation et répartition dans les cinq (05) bureaux de vote pendant le dépouillement, compte rendu général des différents constats à la fin des élections.*

- **Les représentants des partis politiques**

Deux partis politiques étaient en lice dans la région de l'Extrême-Nord : le RDPC et l'UNDP. Les représentants des deux (02) partis étaient présents dans chacun des bureaux de vote.

- **Les responsables d'ELECAM :**

Ils étaient très nombreux : les uns dans les différents bureaux de votes, les autres dans la cour. Ils sont identifiés par le badge qu'ils portent.

- **Les présidents et membres des bureaux de vote :**

Dans chaque Bureau de vote, il y avait un président et 03 membres. Ils sont aussi identifiés par des badges qu'ils portent.

- **Les scrutateurs :**

Il n'y avait pas de scrutateurs au début des élections. C'est pendant le dépouillement que chaque président de bureau de vote désignait au hasard parmi les curieux qui étaient présents son scrutateur.

1-2) Des dispositions matérielles et sécuritaires

Les matériels essentiels suivants étaient disponibles :

- 05 urnes vides à l'ouverture des bureaux de vote avec des scellés ;
- Matériels didactiques (dateur, stylos, PV de dépouillement) présents ;
- Présence suffisante des bulletins de vote ;
- Présence d'isoloir dans chaque bureau de vote et d'un sac à rebus dans chaque isoloir ;
- Copie de la liste électorale dans chaque bureau de vote. Une autre copie est affichée au mur à la porte d'entrée de chaque bureau de vote.

Sur le plan sécuritaire, nous avons observé les forces de polices partout autour de l'enceinte du Lycée de Domayo, lieu où se déroulait le scrutin. Cette force de police faisait retourner ceux dont leur identité prêtait à équivoque, surtout avant l'ouverture des bureaux de vote.

2) Du déroulement du vote

L'ouverture des bureaux de vote a eu lieu à 08 h 17 min en présence de tous les membres des bureaux de vote ; du chef d'Agence Régional d'ELECAM, du Préfet du Diamaré et de quelques Sous-préfets qui ont effectué le déplacement. Tout a commencé par la vérification des urnes apportées par ELECAM en présence de toutes les parties prenantes pour s'assurer qu'elles sont effectivement scellées.

Ensuite, le vote proprement-dit a commencé. Les électeurs arrivaient tantôt individuellement, tantôt en groupe pour voter. On expliquait la procédure du vote en langue locale à ceux qui ne savent ni lire, ni parler français.

A l'extérieur des bureaux de vote, il y avait des va-et-vient des personnes sans fonction officielle apparente qui interceptent les observateurs et relèvent leur identité. En leur demandant, ils se présentaient comme de personnel relevant de la surveillance du territoire (ST).

Le dernier électeur à voter est arrivé à 13h10mn. Il fallait donc attendre 18 heures pour le dépouillement.

3) Du dépouillement

Le dépouillement a eu lieu en présence de la commission électorale des bureaux de vote, des observateurs nationaux et internationaux. Les scrutateurs quant à eux ont été choisis parmi les curieux qui étaient présents. Ils n'ont pas été préalablement choisis comme le prévoit le code électoral. Nous, observateurs, nous nous sommes tous concertés pour se répartir dans tous les

bureaux de vote. Le décompte des voix a été effectué par les membres du bureau de vote. Certes, il a été fait de manière transparente, mais l'amateurisme des membres des bureaux de vote a conduit certains observateurs à leur prêter la main dans l'organisation du dépouillement. A titre d'exemple, dans le bureau de vote B, il y avait 55 électeurs inscrits. Les 55 électeurs ont émarginé. Cependant, on s'est retrouvé seulement avec 52 bulletins au décompte des voix. Ce qui a quelque peu embrouillé les membres du bureau. La solution à cette situation a été trouvée par la considération comme nuls des bulletins manquant. Ces bulletins ont été retrouvés dans le sac à rebus.

4) **Des résultats**

Après le dépouillement, les membres des différents bureaux se sont mis à l'œuvre pour remplir les procès verbaux ; PV signés par les personnes habilitées à le faire.

Récapitulatif des résultats comme suit:

❖ **Dans le Diamaré, Chef lieu Maroua**

Bureaux de vote	A	B	C	D	E
Inscrits	54	55	55	54	54
votants	54	55	53	54	54
Suffrages exprimés	54	47	52	54	52
Bulletins nuls	0	8	1	0	2
Partis politiques					
RDPC	49	43	45	53	49
UNDP	5	4	7	1	3

Total des Voix :

Inscrits	272	100%
Décès	2	0,73%
Votants	270	99,26%
RDPC	239	87,86%
UNPD	20	7,35%
Bulletins nuls	11	4,04%

❖ **Les tendances dans les autres départements**

	RDPC	UNDP
Mayo Tsanaga Chef lieu Mokolo	250	04
Mayo Sava, Chef lieu Mora	115	1
Mayo Danay, Chef lieu Yaoua	222	76

Mayo Kany, Chef lieu Kaélé	150	8
Logone et Chari, Chef lieu Kousseri	288	4

5) **Des irrégularités / manquements**

Quelques irrégularités et manquements ont été observés dans les bureaux de vote :

- Scrutateurs désignés pendant le dépouillement ;
- Refus aux observateurs de compter les bulletins qui se trouvent dans le sac à rebus.
- Au moins 70% des électeurs ne jettent pas leur bulletin dans le sac à rebus. Ils rentrent avec le bulletin qu'ils n'ont pas choisi. L'explication que l'on peut donner à ce comportement peut être orientée vers un vote conditionné ;
- 02 noms sur la liste du bureau B sont de sexe féminin alors que ce sont des hommes. Il s'agit du N° 25 : Hamadou Bouba et du N° 41 : Oumarou Alh Baba.

6) **Impressions et suggestions**

A part ces quelques irrégularités et manquements sus-observés, le vote s'est déroulé dans le calme. Aucune manifestation quelconque après le dépouillement. Pour ce qui est de l'accueil, nous n'avons eu aucune difficulté à pénétrer dans les bureaux de vote. Tous les documents de travail à la disposition des membres du bureau étaient à notre portée. Sauf quelques intriques de la part des responsables d'ELECAM et bureaux de vote qui ont fustigé le comportement d'un Observateur d'une structure qui est arrivé sur les lieux Saoul (ivre). Tous les observateurs avaient même fait ce constat. C'est un comportement qui n'honore pas et qui discréditerait l'organisme qui s'emploie à envoyer en mission de telles personnes.

Conclusion

Au moment où cet événement se range dans le passé, nous pouvons nous féliciter de ce fait que nous avons participé à une élection historique. Une élection qui ouvre le Cameroun sur la voie de la démocratisation même si cela s'est passé dans la précipitation et la confusion.

Précipitation parce que personne ne s'y attendait à cette date précise. Confusion parce que les électeurs - conseillers municipaux - qui ont voté ont leur mandat arrivé à terme. Ce n'est que par prorogation de leur mandat qu'ils ont trouvé la légitimité de voter. Plusieurs d'entre eux ne trouveront pas assurément l'allégeance des populations qui les ont conduits à ce poste.

En tout état de cause, les choses se sont passées dans le calme. Il faut le reconnaître. Pour EODE, nous l'invitons à mieux se préparer pour les échéances futures. Car l'enjeu est davantage grand pour les populations qui ne demandent qu'à être valablement représentées aux niveaux du SENAT et de l'ASSEMBLEE NATIONALE.

II. Région du Nord

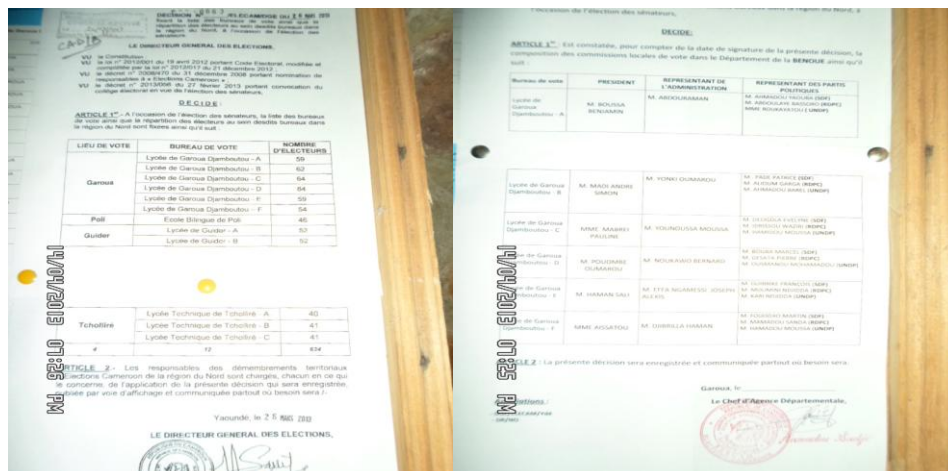
Les élections sénatoriales dans le Nord du Cameroun, Par Sangon Avom Bienvenu, Observateur International EODE.

Introduction

Dans le cadre de l’observation de la première élection sénatoriale au Cameroun depuis son indépendance tenue le 14 avril 2013, une mission nationale d’observation a été commanditée par l’*Eurasian Observatory for Democracy and Elections (EODE)*, Zone Afrique dans le Nord du pays sur la base de l’attestation N° 00000224/A/MINATD/SG/DAJ portant accréditation des observateurs pour lesdites élections. C’est ainsi que nous avons été officiellement mandaté par l’Administrateur Général d’EODE, et accrédité par l’Administration territoriale et de la Décentralisation en qualité d’observateur international à l’élection des Sénateurs du 14 avril 2013 pour la région du Nord Cameroun. Le présent rapport donne le rendu de l’observation de bout en bout de ces élections, de l’ouverture des bureaux de vote jusqu’à la proclamation des résultats dans chaque bureau de vote tant dans le département de la Bénoué à Garoua que dans les autres trois départements de la Région ; Mayo-Rey, Mayo Louti et le Faro. A cela, nous ajouterons les constats, difficultés et suggestions pour permettre de mieux préparer les échéances électorales futures.

1) Présence et disposition du matériel de vote

Il est convenable de relever que dans les antennes régionales et départementales d’Elections Cameroon (ELECAM), les listes des électeurs et la répartition des bureaux de vote avec désignation des membres de commissions électorales étaient affichées dans les délais et accessibles à tous.



La préparation logistique desdites élections dans la région du Nord Cameroun a été bien assurée car systématiquement devant chaque bureau de vote étaient affichées les listes de tous les électeurs. Il en était de même dans les agences départementale et régionale d'Elécam où en plus de ces listes, il y avait également la répartition des commissions locales de vote avec désignation des présidentes et présidents.



Les premières heures des lieux de vote

Très tôt le matin du 14 avril 2013, tout le matériel de travail était disposé dans les différents bureaux de vote de la région. C'est ainsi que dans les 6 bureaux de vote du département de la Bénoué logés au Lycée de Djamboutou, les matériels de vote tels qu'une urne transparente placée au centre du bureau de vote, des scellés sur l'urne, un dateur, des stylos à bille, une calculatrice, une Lampe, des copies de la liste électorale, une copie de la décision portant organisation des bureaux de votes, le procès verbal de dépouillement, des feuilles de pointage, la présence suffisante d'enveloppes appropriées, des fournitures de bureau, un exemplaire du guide des présidents, les bulletins de vote de chaque candidat en compétition en nombre suffisant, un isoiloir placée dans le bureau de vote à portée de vue des électeurs, un sac à rebus à l'intérieur de chaque isoiloir, étaient effectivement présents sur chaque table des commissions locales de vote et dans les différentes salles de scrutin.

Par ailleurs, les différents Présidents des commissions locales de vote ont ouvert l'urne en présence des membres de ladite commission, des observateurs accrédités et des électeurs. L'urne était vide. Le vote de chaque électeur était constaté par :

- L'apposition d'une croix devant le nom de chaque électeur sur la liste électorale et dans la colonne prévue à cet effet ;
- L'inscription de la date du scrutin sur la carte d'électeur à l'emplacement prévu à cet effet était systématique et effective ;

- L'apposition sur la carte d'électeur, à l'encre indélébile, de l'empreinte digitale, en commençant par la partie du pouce qui marque la terminaison de l'ongle ;
- L'imprégnation à l'encre indélébile de l'ongle du pouce de l'électeur a été également effective.

2) De la procédure de vote

Chaque étape de la procédure de vote a été observée avec grande attention et suivant les constats ci-dessous :

- L'ouverture du bureau de vote à 8 heures comme prévu a été effectif dans l'ensemble des circonscriptions électorales ;
- Tous les membres du bureau de vote étaient présents ;
- Il y avait parmi ces membres, des femmes avec une à deux par bureau de vote ;
- Tous les partis politiques en lice avaient un (1) représentant dans chaque bureau de vote ;
- Il y avait d'autres observateurs dans les bureaux de vote à savoir :
 - **Des observateurs nationaux** : les observateurs de l'ONG Un Monde Avenir et Transparency International-Cameroun ; les observateurs de la Conférence épiscopale nationale ; les observateurs de la Mission Evangélique Vie et Paix ; les Observateurs de Jeunesse Volontaires des Nations Unies pour la Promotion des Droits de l'Homme (JEVNU/PRODH)
 - **Des observateurs internationaux** : les observateurs de l'Union Africaine tels que le présente la photo ci-dessous.



- Les représentants des partis politiques en présence ici à l'instar du Social Democratic Front (SDF), de l'Union National pour la Démocratie et le Progrès (UNDP) et du Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais (RDPC). Les observateurs nationaux et internationaux étaient libres de faire correctement leur travail ;

- Les représentants des partis politiques ne portaient pas d'uniforme ou tout autre gadget portant des marques de leurs partis politiques;
- D'autres membres de la commission ne portaient l'uniforme ni aucun gadget de parti politique ;
- Des personnes sans fonction officielle apparente n'étaient pas présentes dans le bureau de vote ;
- Les bulletins de vote étaient disponibles en quantité suffisante dans chaque bureau de vote ;
- Le matériel de vote était bien disponible ;
- La police, la gendarmerie et les autorités administratives (Préfets) étaient présents dans l'enceinte des bureaux de vote sans toutefois entraver le bon déroulement des opérations. La police et la gendarmerie étaient positionnées à distance et en permanence jusqu'à la fin du processus. Le Préfet de la Bénoué pour le cas de Garoua avait fait un tour des lieux pour s'assurer du bon déroulement des opérations;
- Les membres du bureau de vote ne recevaient des instructions de la part de personnes autres que les responsables d'ELECAM ;
- Les électeurs étaient systématiquement identifiés et pour la majorité, présentaient les documents requis à savoir la carte nationale d'identité et la carte de vote à l'exception de quelques cas isolés de pertes de carte d'électeur mais avec tout de même la présentation de la carte nationale (Bureau C Lycée de Djamboutou).
- Tous les électeurs avaient leurs noms régulièrement inscrits dans les listes électorales ;
- Tous les électeurs recevaient en nombre suffisant les bulletins de vote ;
- Aucun signe de vote multiple n'a été enregistré dans le Nord ;
- Aucun cas de bourrage d'urne n'a été constaté dans notre la région du Nord.
- Les bulletins de vote étaient faciles à utiliser pour les électeurs au regard du temps relativement court, passé dans l'isoloir.
- Les électeurs n'étaient aucunement autorisés à entrer en groupe dans l'isoloir ;
- Aucun électeur n'a voté à l'extérieur de l'isoloir car le choix du bulletin s'est fait à chaque fois dans l'isoloir dans le strict respect du vote secret.
- La plupart des bureaux de vote du Lycée de Djamboutou dans le Département de la Bénoué, les personnes handicapées avaient la possibilité d'accéder seules aux bureaux de vote comme le démontre la photo ci-dessous.



Illustration de la passerelle réservée aux personnes handicapées

- Aucune irrégularité ou désordre n'a été observé dans le cadre des présentes consultations. Le vote s'est déroulé dans le calme la participation presque à cent pour cent de tous les électeurs excepté un cas d'absence constaté dans le bureau C du Lycée de Djamboutou, pour cause de décès.

3) Du déroulement du vote.

Commencé timidement à 8 heures, la grande affluence des électeurs a été observée entre 9 heures et 10 heures et demie et à 11 heures et demie au plus tard, tous les votes étaient bouclés. Les photos ci-dessous en témoignent.



La file d'attente au environ de 10h devant les bureaux de vote

A chaque fois, tous les électeurs passaient par le cycle allant de l'identification devant le président de bureau de vote, à la table de bulletins de vote et de datation de la carte de vote en passant par l'isoloir, l'introduction de l'enveloppe portant son choix dans l'urne jusqu'à la signature après vote et l'apposition de son empreinte à l'encre indélébile sur la carte d'électeur. Les photos illustrent cette démarche dans la salle du Bureau C où notre observation était postée en permanence.





4) Du dépouillement

Malgré le flottement entre la fin du vote à 11 heures et le début du dépouillement à 18 heures, les commissions électorales des différents bureaux de vote sont restées au complet à la clôture du scrutin.

Les scrutateurs, candidats et observateurs étaient admis en salle après la clôture officielle des opérations de vote pour participer au dépouillement mais en nombre restreint. Ils étaient installés de manière à bien voir le déroulement des opérations.

Le public et les électeurs étaient admis à participer au dépouillement surtout de l'extérieur pour éviter les embouteillages dans les salles de scrutin.

Le décompte des voix a été effectué par les membres du bureau de vote comme prévue dans l'ensemble des bureaux.

Au final, les membres des différents bureaux connaissaient bien les procédures du vote avec le dépouillement effectué de manière sereine et transparente. On a pu constater que les procédures prévues par la loi électorale étaient respectées dans la plupart de salles de vote.

Le décompte des voix s'est déroulé dans un environnement transparent en présence des observateurs nationaux et internationaux et des populations curieuses, venues observer.

Les bulletins en faveur de chaque liste étaient correctement séparés et comptés à part. Il en était de même pour les bulletins nuls. Les photos ci-dessous présentent quelques clichés de la phase dépouillement dans le bureau C du Lycée de Djamboutou.



5) Des résultats

A ce niveau, les décisions étaient prises en conformité avec le code électoral. La proclamation des résultats était faite en accord avec le code électoral en toute transparence. Il n'y a pas eu des réclamations ou des contestations après la proclamation des résultats dans les différents bureaux de vote du Nord. Dans chaque bureau de vote, les résultats étaient lus et disponibles au tableau des salles de vote à la fin du dépouillement.

Les procès verbaux de décompte ont été correctement remplis à la fin des décomptes par les différents membres de chaque commission électorale telle le démontre les photos suivantes.



Les procès verbaux de décompte ont été signés par toutes les personnes habilitées à le faire et souvent à l'aide des lampes torches et tempête. Les membres de la commission ont reçu une copie officielle du procès-verbal des résultats.

Les photos ci-dessous présentent le remplissage et la signature des procès-verbaux par les membres de la commission.



Département et ville	Bureau de vote	Nbre d'électeurs inscrits	Nbre de votants	Nbre de bulletins nuls	Taux de participation
Bénoué (Garoua)	Lycée de Djamboutou A	59	59	00	100%
	Lycée de Djamboutou B	62	61	00	98,38%
	Lycée de Djamboutou C	64	63	00	98,43%
	Lycée de Djamboutou D	64	64	01	100%
	Lycée de Djamboutou E	59	59	00	100%
	Lycée de Djamboutou F	54	53	00	98,14%
Mayo-Rey (Tcholliré)	Lycée de Tcholliré A	40	40	00	100%
	Lycée de Tcholliré B	41	41	00	100%
	Lycée de Tcholliré C	41	41	00	100%
Faro(Poli)	Ecole Bilingue de Poli	46	46	00	100%
Mayo Louti (Guider)	Lycée de Guider A	52	52	00	100%
	Lycée de Guider B	52	52	00	100%
4	12	634	631	01	99,52%

Résultats par bureau de vote et par parti politique dans chaque département.

Département et ville	Bureau de vote	Nbre de votants	UND P	RDP C	SDF	Bulletins Nuls
Bénoué (Garoua)	Lycée de Djamboutou A	59	56	03	00	00
	Lycée de Djamboutou B	61	01	60	01	00
	Lycée de Djamboutou C	63	21	42	00	00
	Lycée de Djamboutou D	64	15	48	00	01
	Lycée de Djamboutou E	59	12	47	00	00
	Lycée de Djamboutou F	54	37	17	00	00
Mayo-Rey (Tcholliré)	Lycée de Tcholliré A	40	00	40	00	00
	Lycée de Tcholliré B	41	00	41	00	00
	Lycée de Tcholliré C	41	00	41	00	00
Faro(Poli)	Ecole Bilingue de Poli	46	01	44	01	0
Mayo Louti (Guider)	Lycée de Guider A	52	36	16	00	00
	Lycée de Guider B	52	36	16	00	00
		632	215	415	02	01

Ce tableau montre clairement l'écart entre les trois partis en compétition. Ainsi,

- le RDPC arrive en tête avec 415 suffrages favorables soit un pourcentage de 65,66% lui octroyant la majorité absolue le plaçant en première position.
- L'UNDP s'en tire avec 215 suffrages favorables soit, un pourcentage de 34,01% lui donnant la deuxième place devant le SDF dernier avec 02 voix favorables soit 0,31%.

6) Constats et difficultés

6-1) Constats

Dans l'ensemble, le scrutin a été bien préparé sur le plan de la mobilisation des électeurs et au regard du taux de participation. Aussi, la préparation logistique a été bonne car tous les matériels électoraux étaient présents et à temps dans les bureaux de vote du Nord. Les membres des commissions électorales maîtrisaient parfaitement dans l'ensemble leur rôle.

Cependant les consignes de vote semblent avoir dénaturé l'esprit démocratique qui devrait caractériser les grands électeurs car dans certains départements ou bureaux de vote, les voix ont été systématiquement en faveur d'un seul parti.

Intégration insuffisante des femmes et des personnes handicapées parmi les membres des différentes commissions.

6-2) Difficultés

L'absence de l'électricité dans certains bureaux de vote a entraîné l'utilisation des lampes de faible intensité d'éclairage pendant le dépouillement, le décompte des voix et le remplissage des procès-verbaux.

7) Suggestions

- Il serait préférable à l'avenir de laisser libre le jeu démocratique permettant à chaque électeur de décider librement de son choix pour permettre aux camerounais d'acquérir une véritable maturité politique.
- Intégrer davantage les femmes et les handicapés dans l'organisation et la gestion des élections.
- Veiller à électrifier tous les bureaux de vote surtout dans les centres urbains pour éviter tout risque de suspicion.

Conclusion

Somme toute, l'observation des premières élections sénatoriales du Cameroun en général et dans la Région du Nord en particulier a été pour tous une expérience enrichissante et pleine de leçons exaltantes. Elle nous a permis de vérifier des réels progrès enregistrés par ELECAM dans l'organisation des élections dans le pays même si certains aspects restent à améliorer. Nous comprenons que le jeu démocratique a encore du chemin à faire au Cameroun. La bonne préparation apparente des présentes élections devra être capitalisée et renforcée pendant les prochaines échéances électorales qui mobiliseraient un plus grand nombre d'électeurs et bien d'autres contraintes différentes pour arriver enfin à des élections transparentes, libres et acceptées par tous. Vivement que les différents partis politiques en compétition fasse preuve de maturité en reconnaissant la victoire des uns et des autres et tout en tirant des leçons pour le futur.

III. Région de l'Adamaoua

Les élections sénatoriales dans l'Adamaoua, Par Njikam, Observateur International EODE.

I - Contexte et justification :

Par le fait que l'association EODE zone Afrique se définit comme l'Observatoire Eurasien pour la Démocratie et les Elections, l'événement solennel caractérisé par la toute première élection sénatoriale au Cameroun ne pouvait moins être une aubaine pour déployer sur l'étendue du territoire camerounais un ensemble d'hommes et de femmes aux aptitudes acceptables, pour observer les activités d'ELECAM avec les électeurs, et traduire par ce fait les aspirations séculaires des membres fondateurs d'EODE zone Afrique et présents au Cameroun.

II - Terme de Référence :

L'Organisation de la Société Civile internationale dénommée « Eurasian Observatory for Democracy and Elections » (EODE-ONG) a inscrit dans son plan d'action, à travers son point focal Régional de l'Adamaoua, une « mission d'observation » des processus de l'élection sénatoriale du 14 Avril 2013 dans la région de l'Adamaoua en général et particulièrement dans la localité de N'Gaoundéré, chef lieu du département de la Vina.

Objectifs spécifiques :

- Collecter et répercuter à la hiérarchie des informations officielles sur le niveau de préparation de la tenue de cette importante échéance électorale, la toute première au Cameroun ;
- Procéder aux suivis des modalités du déroulement de ces élections dans les quatre (04) bureaux de vote de la ville de N'gaoundéré.

III - Déroulement de la mission sur le terrain :

L'Observateur a procédé aux descentes sur deux sites stratégiques que sont : la Délégation départementale de la Vina d'ELACAM, et le Lycée Classique et Moderne de N'Gaoundéré, appréhété comme le quartier Général desdites élections.

III- 1) Journée du 13/04/13 à la Délégation Départementale d'ELECAM de la Vina :

Rendu dans cette bâtisse, l'observateur a pu s'instruire sur les préparatifs et les orientations des électeurs et les localisations des quatre (04) bureaux de vote.

Il prendra aussi connaissance de la Décision de Mr Mohaman Bello, Chef d'Agence Départementale d'ELECAM référencée sous le N° 001 / ELECAM / DGE / DR-AD / AD-V DU 04 Avril 2013 portant Organisation des bureaux de vote, et dont la quintessence est ci-après présentée :

A - TABLEAU D'ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Bureau de Vote	Président	Représentant de l'Administration	Représentants des Partis politiques
Lycée classique et Moderne de N'Gaoundéré A	M. MBAKIM Nasaire	Mr NNANGA Affoumou Emmanuel	➤ CHOUTEDEM (SDF) ➤ HAMADAMA Bobbo (UNDP)
Lycée classique et Moderne de N'Gaoundéré B	Mme. SEKE Myriam	Mme MVEKOURI Petsou Claudine	➤ JOHN Titah (SDF) ➤ OUSSOUMANOU Biri (UNDP)
Lycée classique et Moderne de N'Gaoundéré C	M. MOHAMADOU Hamadama	Mme MAKAM Youbi MARIE Nadège	➤ KAMDEM Tégua Paul (SDF) ➤ MOHAMADOU Babba Djika (UNDP)
Lycée classique et Moderne de N'Gaoundéré D	M. SALI Augustin	Mme HADJARA Mama Atine	➤ DEFFO Etienne (SDF) ➤ GARBA (UNDP)

B- TABLEAU DE LOCALISATION DES 11 BUREAUX DE VOTE DANS**L'ADAMAOUA**

Lieu de vote	Bureau de vote	Nbre d'électeurs attendus
TIBATI	Ecole Publique Groupe 1	54
TIGNERE	Lycée Bilingue salle A	47
	Lycée Bilingue salle B	45
BANYO	Ecole Publique Groupe 1 salle A	48
	Ecole Publique Groupe 1 salle B	44
MEIGANGA	Ecole Publique Groupe 3 salle A	52
	Ecole Publique Groupe 3 salle B	52
NGAOUNDERE	Lycée classique et Moderne (salle A)	48
	Lycée classique et Moderne (salle B)	48
	Lycée classique et Moderne (salle C)	48
	Lycée classique et Moderne (salle D)	48
Total : 5	11 Bureaux	531 électeurs

III- 2) Journée du 14/04/13 auprès des Bureaux de vote :

Mon arrivée au Lycée classique et moderne est effective à 07 h 40 mn.

Constats de l'Observateur sur le processus d'accueil du public

Ici le bâtiment retenu pour les opérations électorales est situé à la droite de l'entrée principale du Lycée, avec une orientation savamment tracée à la chaux-vive orientant ledit bâtiment. Dans chacun des quatre (04) bureaux de vote, les présidents et les membres de la commission électorale accéléraient déjà les préparatifs du vote pour un démarrage évident à 08 heures précises. A chacune des entrées sont affichées les listes des électeurs et les lettres en gras

pour facilement les orienter au sein des bureaux de vote. Les résultats des vérifications des préparatifs et des procédures de vote faits tour-à-tour dans les quatre (04) bureaux de vote et qui convergent aux mêmes constats sont les suivants :

1. Observations sur la présence et les dispositions du matériel dans les bureaux de vote

	ETAT DES DISPOSITIONS DU MATERIEL ELECTORAL	OUI	NON	Observ
1.	Le Matériel ci-dessous est-il présent sur la table de la commission locale de vote :			
	Une urne (<i>placée au centre du bureau de vote</i>)	✓		
	Des scellés sur l'urne	✓		
	Un dateur	✓		
	Stylos à bille	✓		
	Calculatrice	✓		
	Lampe	✓		
	Copies de la liste électorale	✓		
	Copie de la décision portant organisation des bureaux de votes	✓		
	Procès verbaux de dépouillement	✓		
	Feuilles de pointage	✓		
	Présence suffisante d'enveloppes appropriées	✓		
	Fournitures de bureau	✓		
	Un exemplaire du guide des présidents	✓		
	Présence suffisante des bulletins de vote de chaque candidat en compétition	✓		
	Un isoiloir (<i>placée dans le bureau de vote à portée de vue des électeurs</i>)	✓		
	Un sac à rebus (<i>A l'intérieur de chaque isoiloir</i>).	✓		
2.	Le Président de la commission locale de vote a-t-il ouvert l'urne en présence des membres de ladite commission, des observateurs accrédités et des électeurs ?	✓		
3.	L'urne était-elle vide et sans aucune autre ouverture que celle destinée à l'introduction des enveloppes ?	✓		

2- Le cadre dans lequel les procédures du vote se sont déroulées se présente comme suit :

		OUI	NON	Observ
1.	Ouverture du bureau de vote à l'heure prévue?	✓		
2.	Tous les membres du bureau de vote sont-ils présents?	✓		
3.	Y a t-il parmi eux des femmes?	✓		
4.	Tous les partis politiques en lice (SDF et UNDP) ont-ils un représentant dans le bureau de vote?	✓		
5.	Y a t-il d'autres observateurs?	✓		
6.	Les représentants des partis politiques/ou observateurs sont-ils libres de faire correctement leur travail?	✓		

7.	Les représentants des partis politiques ont –ils l’uniforme ou tout autre gadget portant des marques de leurs partis politiques respectifs ?		✓	
8.	D’autres membres de la commission ont-ils l’uniforme ou des gadgets de parti politique ?		✓	
9.	Des personnes sans fonction officielle apparente sont-elles présentes dans le bureau de vote ?		✓	
10	Le vote de chaque électeur est-il constaté par :			
	L’apposition d’une croix devant son nom sur la liste électorale et dans la colonne prévue à cet effet ?	✓		
	L’inscription de la date du scrutin sur la carte d’électeur à l’emplacement prévu à cet effet ?	✓		
	L’apposition sur la carte d’électeur, à l’encre indélébile, de l’empreinte digitale, en commençant par la partie du pouce qui marque la terminaison de l’ongle ?	✓		
11	L’imprégnation à l’encre indélébile de l’ongle du pouce de l’électeur ?	✓		
12.	La police, des forces de sécurité ou autres agents de l’Etat sont-ils présents dans les bureaux de votes ? Si oui, précisez.		✓	
13.	Les membres du bureau de vote reçoivent-ils des instructions de la part de personnes autres que les responsables d'ELECAM?		✓	
14.	Les électeurs sont-ils identifiés?	✓		
15	Ceux-ci présentent-ils les documents requis?	✓		
16.	Les électeurs dont les noms ne figurent pas sur la liste ont-ils été empêchés de voter?	✓		
17.	Les électeurs reçoivent-ils plus de bulletins de vote qu’ils n’en ont besoin?		✓	
18.	Y a-t-il des signes de votes multiples?		✓	
19.	Avez-vous constaté un bourrage d'urne?		✓	
20.	Les bulletins de vote sont-ils faciles à utiliser?	✓		
21.	Les électeurs sont-ils autorisés à entrer en groupe dans l'isoloir?		✓	
22.	Certains électeurs votent-ils à l'extérieur de l'isoloir?		✓	
23.	Les personnes handicapées peuvent-elles accéder seules aux bureaux de vote?	✓		
24.	Des irrégularités ou des désordres ont-ils été observés ? Si oui, précisez.		✓	

La fin des opérations électorales à 18 heures effectives constatées dans chaque bureau, a été prononcée par le Président en harmonie avec les membres des bureaux, les observateurs présents y compris. Les scellés sont alors apposés sur chaque urne et qui seront défaits sur les tables de dépouillement des voix exprimées, par la suite.

Avant l’ouverture du scellé qui déclenche le processus du dépouillement, lecture sera faite par chaque Président de la loi portant Code électoral en son Article traitant de la validation des voix exprimées par les électeurs. La fin de ces opérations, dans la parfaite sérénité, nous a

permis de retenir des quatre bureaux de vote de N'Gaoundéré, les résultats présentés dans le tableau ci-après :

3- EXTRAITS DES RESULTATS DU DEPOUILLEMENT A N'GAOUNDERE

BUREAUX DE VOTE	UNDP	SDF	Bulletins nuls	Obsev
Lycée Classique Moderne de N'déré A	25	21	01	
Lycée Classique Moderne de N'déré B	08	40	00	
Lycée Classique Moderne de N'déré C	40	05	02	
Lycée Classique Moderne de N'déré D	37	10	01	
RESULTATS APRES DEPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTE	110	76	04	

4- NOS CONSTATS:

- **Parlant du cadre dans lequel les dépouillements des scrutins dans les quatre bureaux de vote se sont déroulés, nos observations sont consignées dans le tableau ci-après :**

		OUI	NON	NSP
1.	La commission électorale du bureau de vote est-elle au complet à la clôture du scrutin à 18 h 00 mn ?	✓		
2.	Les scrutateurs, candidats et observateurs sont-ils admis en salle après la clôture officielle des opérations de vote?	✓		
3.	Sont-ils installés de manière à voir le déroulement des opérations ?	✓		
4.	Le public (électeurs) est-il admis à participer au dépouillement?	✓		
5.	Le décompte des voix est-il effectué par les membres du bureau de vote ?	✓		
6.	Les membres du bureau connaissent-ils bien les procédures ?	✓		
7.	Le dépouillement est-il effectué de manière sereine et transparente?	✓		
8.	Les procédures prévues par la loi électorale sont-elles respectées ?	✓		
9.	Le décompte des voix s'est t-il déroulé dans un environnement transparent en présence des observateurs nationaux et internationaux ?	✓		
10.	Les bulletins en faveur de chaque liste ont-ils été correctement séparés et comptés à part ?	✓		
11.	Les bulletins nuls sont-ils mis à part ?	✓		

En raison de l'application de ces mesures, les résultats des urnes sont approuvés par toute l'assistance. Les Procès verbaux de décompte ont été correctement remplis et signés par les membres des commissions habilités à le faire, à la fin des décomptes des voix. Les mandataires des partis politiques en ont tour à tour reçu une copie officielle.

Dans l'ensemble, deux (02) cas d'absence ont été enregistrés et portant respectivement sur :

Mr NANA Mamoudou, un malade confirmé par les instances locales d'ELECAM ; et de Mr ALIOU Garga, Conseiller municipal, resté sans nouvelle.

➤ **Parlant de l'attitude des Autorités vis-à-vis des scrutateurs ou des membres du bureau de vote durant le déroulement des votes :**

Le vote dans tous ces quatre bureaux s'est déroulé en toute sérénité. Aucune influence n'a été constatée ni dans les bureaux de vote, ni même dans la cour qui devenait d'un temps à l'autre le centre des retrouvailles et de détente pour certains électeurs, observateurs nationaux et internationaux et les forces de maintien de l'ordre aussi. Des débats et pronostics de tous ordres sur l'actualité politique de l'heure étaient d'actualité, mais sans moindre débordement à constater.

➤ **Parlant de la présence massive des observateurs à cette élection sénatoriale :**

Un ensemble de douze organisations tant nationales qu'internationales dont la liste est ci-après, était présent sur le terrain et à N'Gaoundéré pour observer le déroulement des élections sénatoriales. Il s'agit de :

N°	Désignation de la structure	Statut de la structure
01	Union Africaine	International
02	EODE ONG	International
03	Transparency International	International
04	Groupe Africain de l'Excellence	International
05	Club Afrique de l'Emergence	International
06	Jeunesse Volontaire des Nations Unies pour la Promotion des Droits de l'Homme	International
07	Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)	Nationale
08	Organisation Nationale des droits de l'Homme (ONDH)	Nationale
09	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL)	Nationale
10	Commission Nationale de Coordination des Sociétés Civiles au Cameroun (CONACIC)	Nationale
11	Mission Evangélique Vie et Paix	Nationale
12	Nouveau Droit de l'Homme	National

➤ **Parlant des tendances recueillies après les dépouillements des urnes dans la région de l'Adamaoua:**

Le tableau suivi est composé sous réserve de validation des chiffres par l'Autorité compétente, après les dépouillements des urnes dans le onze (11) bureaux de vote de l'Adamaoua ;

N°	Chef lieu	Nbre des voix exprimées en faveur de :		Bulletins nuls
		UNDP	SDF	
01	Banyo	9	3	73
02	Meiganga	22	67	15
03	Ngaoundéré	110	76	4
04	Tibati	23	29	0
05	Tignère	19	44	0
Total des voix		183	219	92

IV - Conclusion

Nous avons noté tout comme la plupart des confrères observateurs approchés, que le vote sénatorial d'Avril 2013 a été très bien organisé et s'est déroulé dans un équilibre de transparence et de fidélité dans la ville de N'Gaoundéré. Toutes les mesures de sécurité mises à contribution ont été respectées ; aussi durant le vote toutes les présences tant des autorités administratives, que traditionnelles et/ou politiques ont respecté les règles de conduite édictées dans la loi portant sur le Code électoral au Cameroun.

IV. Région du Centre

Les élections sénatoriales dans le Centre, Par Gilbert Nkamto, Observateur International EODE.

I- Délégation :

- Nkamto F. Gilbert (Chef de la mission)
- Luc Michel
- Musat Elena-Laura
- Kutlu Denis
- Ley-Ngardigal Djimadoum
- Luczak Piotr
- Merk Monica
- Mbelo Robert

NB: Les délégués internationaux d'EODE-ONG qui devaient partir de leurs pays respectifs en Europe n'ont pas pu voyager, dû au retard accusé quant à l'obtention de l'accréditation officielle des autorités camerounaises. Mandat a été donné à Gilbert Nkamto (Administrateur EODE Zone Afrique) d'assurer en lieu et place de Luc Michel et au nom de toute la délégation d'EODE, la mission d'observation des élections électorales 2013 pour la région du Centre dont le chef lieu régional est Yaoundé.

II- Arrivée, inspection des lieux et des bureaux de vote de l'Ecole publique bilingue de Bastos :

La mission d'EODE-ONG est arrivée sur les lieux à 7 :15 (Sept heures et quart) et elle a procédé à l'inspection des lieux (des bureaux locaux de vote au Secrétariat local d'ELECTIONS CAMEROON ; les bureaux de vote sont en fait des salles de classe réquisitionnées pour la seule durée de l'élection.). Elle a également rencontré des personnes avec qui elle a eu quelques entretiens sommaires.

II-1) les bureaux de vote

Il y en avait 5 (cinq) bureaux dénommés :

- (1) BUREAU DE VOTE « A »
- (2) BUREAU DE VOTE « B »
- (3) BUREAU DE VOTE « C »
- (4) BUREAU DE VOTE « D »
- (5) BUREAU DE VOTE « E »

Il y avait à l'entrée de chacun de ces bureaux, deux affiches ; une indiquant le nom du bureau et l'autre, bien élargie sur laquelle étaient détaillés le nombre d'électeurs et l'identité complète des électeurs inscrits au bureau de vote (Noms au complet dans l'ordre inscrits sur la carte nationale d'identité du concerné, date et lieu de naissance, profession et domicile ou

résidence). Au bureau A étaient inscrits 56 électeurs (des conseillers municipaux auprès des mairies du département du Mfoundi), 56 électeurs au bureau B, 54 électeurs au bureau C, 56 électeurs au bureau D et enfin 56 électeurs au bureau E soit un total de 278 électeurs inscrits.

Chaque bureau de vote était reparti en cinq parties bien déterminées marquées par: 1 (une) table de bureau avec deux chaises pour **le président du bureau de vote et le représentant de l'administration publique** placées dos contre le tableau noir ; une table et deux chaises placées au centre du mur du côté droit du président du bureau de vote pour **les membres de la commission locale du bureau de vote**, représentants les partis politiques en compétition pour les sénatoriales ; une table et deux chaises placées du côté parallèle à celui des représentants des partis politiques pour les **scrutateurs** aussi issus des formations politiques en compétition. Au milieu de la salle, était placée une urne transparente non scellée ; et à l'angle du mur opposé au tableau noir, **un isoloir** et à l'intérieur de l'isoloir, **un sac à rebus**.

Au total, il y avait dans chaque bureau de vote 4 membres de la commission du bureau local de vote et deux scrutateurs mandatés par les partis politiques dont le RDPC (Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais) et le SDF (Social Democratic Front), les seules formations politiques en compétition dans le département du Mfoundi.

Il y avait placé devant les membres de la commission locale sur leur table de bureau notamment devant les représentants des deux formations politiques, les bulletins de vote des candidats en lice comportant le nom du candidat principal et ses suppléants, soit un total de 7 candidats par liste.

II-2) Inspection des lieux

Il y avait déployé sur les lieux un nombre considérable de **policiers**. Ils étaient placés en retrait le long des murs de la clôture bordant toute l'école. Il y avait également **des observateurs** (en grand nombre) des nationaux comme des internationaux ainsi que des **journalistes**, des **cameramen des chaînes de télévision nationale et internationale**. A l'extérieur de l'école, il y avait **des gendarmes** en tenue mais aussi en civile positionnés non loin de l'entrée principale de l'école.

Le secrétariat de la commission d'ELECTIONS CAMEROON était situé plus au fond, dans la dernière salle de classe du bâtiment où étaient localisés tous les bureaux de vote et il pouvait y avoir plus de 10 personnes, toutes des membres d'ELECTIONS CAMEROON. En général, rien de suspect n'a été observé tout au long de notre inspection. L'environnement était calme, sain et serein avant l'entame des élections.

II-3) Des rencontres

Le dialogue, la coopération et la collaboration avec les membres de la commission locale de vote ainsi qu'avec les membres d'ELECTIONS CAMEROON ont été très satisfaisants. Nous avons vu des personnes attentives, courtoises et promptes à répondre à toutes nos

questions et sollicitations dans le cadre défini par le code de conduite de l'observateur édité par le MINATD (Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation).

Des échanges avec des policiers se sont aussi bien déroulés ; aussi avec le Sous-préfet de Yaoundé I qui était arrivé sur les lieux pour s'assurer que la sécurité des personnes dans sa circonscription était bien garantie.

Avant le début du scrutin, sur tout l'aspect de la logistique pour les élections, la sécurité, le personnel en charge de la supervision des élections, tout était parfait et bien réglé.

III- Les opérations de vote.

Elles ont débuté à 8 heures précises au moment où nous étions dans le bureau de vote E. Le signal a été donné par Mme Ntsama, délégué régional d'Elections Cameroon. En présence d'observateurs nationaux et internationaux, des membres de la commission locale du bureau de vote et des journalistes, le président du bureau de vote a ordonné la présentation de l'urne (ouverte et transparente) et puis a procédé à la scellée. Après cette opération, il a prié les observateurs et les journalistes de se retirer de la salle pour permettre aux électeurs d'exercer leur droit de vote.

Les électeurs présentaient leur carte d'Electeurs et leur carte nationale d'identité et étaient autorisés à ramasser un bulletin correspondant à chaque liste de candidature et une enveloppe puis allaient dans l'isoloir opérer son choix. Le choix opéré, l'électeur ressortait de l'urne ayant jeté dans le sac à rebus à l'intérieur de l'isoloir le bulletin du candidat qu'il n'a pas choisi et allait librement mettre son choix dans l'urne.

Cette opération a duré de 8 heures à 18 heures précises, telle que l'exige le Décret No 2013/056 du Président de la République du Cameroun du 27 février 2013 portant convocation du collège électoral à son Article 2.

IV-Fermeture du bureau de vote, dépouillement des bulletins et décompte des voix.

C'est à 18 heures précises qu'ont pris fin les opérations de vote. Les observateurs, les journalistes, les membres de la commission locale du bureau de vote, les scrutateurs mandatés par les partis politiques en lice étaient présents. Nous étions à cette heure précise dans le bureau de vote B, le président du bureau de vote a, selon les textes en sa présence, ordonné la destruction des scelles (cordes plombées) et il a chargé les scrutateurs du SDF et du RDPC de procéder à l'opération de dépouillement. Sous le regard attentif de tous les observateurs ainsi que des journalistes, le scrutateur SDF a procédé au dépouillement une par une des enveloppes. Après cette opération, il est passé à la phase de décomptes des voix. Le candidat RDPC enregistrait les décomptes au tableau.

Il y avait au total 55 bulletins de vote sur 56 électeurs inscrits dans le bureau de vote B.

V- Proclamation des résultats.

Les décomptes des voix tels qu'opérés par les scrutateurs ont donné 54 voix RDPC contre 1 pour le SDF. Prenant la parole, le président du bureau de vote a tenu à expliquer pourquoi les voix au départ à 56 correspondant aux 56 électeurs inscrits sur la liste du bureau de vote B a été ramené à 55.

Il explique : 1 électeur de son bureau de vote a eu à voter au bureau « C » et lui, ayant constaté cela, a immédiatement demandé que sa qualité d'électeur soit annulée dans son bureau de vote. Que certaines dispositions lui octroyaient cette prérogative.

Après cette explication, il a ramené le nombre d'électeurs de 56 à 55 qui correspondent au résultat affiché au tableau après les décomptes des scrutateurs. Ainsi, il a déclaré les résultats dans son bureau de vote, le **RDPC** l'emportant sur le **SDF** de 54 voix contre 1.

A 18h16 minutes, le président déclarait la fermeture du bureau de vote et la rédaction du procès verbal par les membres de sa commission en présence des scrutateurs.

VI-1) Polémiques

Les polémiques se sont immédiatement installées après la proclamation des résultats dans ce bureau de vote. Un observateur a posé la question au président lui demandant d'expliquer comment cela a été possible le vote d'un électeur de son bureau de vote au bureau de vote voisin. Celui-ci a expliqué que c'était une erreur et qu'ELECTIONS CAMEROON à sa première expérience pouvait manquer de vigilance mais que celle-ci constituait un enseignement lors de prochaines consultations électorales.

Le bruit suscité après la question de l'observateur a motivé l'intervention du délégué régional d'ELECTIONS CAMEROON. Arrivée dans la salle sous le coup de discussions, Mme Ntsama a clarifié la situation.

Elle explique : Lorsqu'un grand électeur - entendu ici une personnalité du gouvernement - est arrivé pour exercer son droit de vote, il y avait tout un attroupement de journalistes et d'observateurs autour du bureau de vote. Entre temps, l'électeur arrivé en état d'ébriété est allé dans le bureau de vote C où il s'est dirigé sur la table, a ramassé les bulletins de vote, s'est rendu dans l'isoloir et a exercé son vote normalement dans l'urne. C'est au moment de signer la fiche de présence, que la commission locale du bureau de vote C a constaté que l'électeur en question n'était pas inscrit dans ce bureau, il était inscrit sur la liste d'électeurs du bureau de vote B. Mais que cette question a été traitée et qu'elle sera notifiée au procès verbal.

Certes, ce cas est nul au regard de l'écart obtenu lors des décomptes des voix. Néanmoins, des zones d'ombres subsistent quant aux explications émises par Mme le délégué régional. Nous sommes persuadés que les membres de la commission sont passés à côté de leur travail,

d'autant plus que l'électeur avant de voter, remplit un certain nombre de conditions à savoir la vérification du nom sur la liste des électeurs inscrits au bureau de vote, l'authentification par les membres de la commission de son identité officielle (Carte nationale d'identité + carte d'électeurs, inscription sur la liste du bureau de vote).

VI- Résultat général des élections sénatoriales au bureau départemental de vote du Mfoundi

BUREAU DE VOTE	ELECTEURS INSCRITS	SUFFRAGE EXPRIME			OBSERVATION
		RDPC	SDF	BULLETTIN NUL	
A	56	55	1	0	R.A.S
B	56	54	1	0	1 EXCLU
C	54	55	0	0	1 AJOUT
D	56	54	2	0	R.A.S
E	56	55	1	0	R.A.S
ETAT GENERAL	278	273	5	0	/

VII- Tendances générales des élections sénatoriales dans la région du Centre

	BUREAU DEPARTEMENTAL	CHEF-LIEU	ELECTEURS INSCRITS	SUFFRAGE EXPRIME			
				RDPC	SDF	UNDP	UDC
1	MFOUNDI	Yaoundé	278	273	5	0	0
2	HAUTE SANAGA	Nanga-Eboko	160				
3	LEKIE	Monatéle	242				
4	MBAM INOUBOU	Bafia	208				
5	MBAM EKIM	Ntui	112				
6	MEFOU AFAMBA	Mfou	190				
7	NYONG ET KELLE	Eseka	234				
8	NYONG ET MFOUMOU	Akonolinga	138				
9	NYONG ET SO'O	Mbalmayo	160				

* RDPC : Rassemblement démocratique du peuple camerounais

* SDF : Front démocratique social

* UNDP : Union nationale pour la démocratie et le progrès

* UDC : Union démocratique du Cameroun

VIII- Aspects généraux

A- Issue général du scrutin

Dans l'ensemble, les élections sénatoriales 2013 dans la Région du centre se sont déroulées dans un climat sécuritaire irréprochable. Les agents de force de l'ordre étaient mis en retraite loin d'influencer un tiers qu'il ait été électeur, observateur, journalistes ou membres partie prenante à l'organisation du scrutin sénatorial. Nous avons certes décelé une situation

d'inattention des membres d'un bureau de vote dans le Mfoundi qui aurait pu être fatale si les candidats en lice étaient à coude à coude dans le décompte de voix.

Nous faisons ici remarquer que nous avons été en parfaite collaboration avec les membres de la commission départementale pour le Mfoundi d'ELECTIONS CAMEROON qui ont fait preuve d'une attention particulière à chacune de nos sollicitations. Donc, dans l'ensemble aucun geste discourtois ni d'agressivité ait été constaté au cours de notre mission.

Nous relevons par ailleurs quatre faits :

- 1) La plainte du membre SDF de la commission locale du bureau de vote C à Yaoundé. En effet, celui-ci reprochait à son collègue du RDPC, le fait de causer ouvertement dans la salle avec tous les électeurs partageant la même langue vernaculaire que lui et au moment où ceux-ci allaient dans l'isoloir pour opérer leur choix. Toujours dans ce bureau de vote, le membre RDPC de la commission locale a fait noter deux cas d'électeurs qui, après avoir opéré leur choix, sont ressortis de l'isoloir avec le bulletin de vote qu'ils n'ont pas choisi. Mais que cette situation a été résolue et ils sont rentrés les remettre dans le sac à rebus à l'intérieur de l'isoloir.
- 2) Il est à noter aussi dans la région du centre la forte prédominance des électeurs pro-RDPC ; une explication logique par le fait que toutes les communes qu'on y retrouve sont majoritairement acquise au RDPC d'où les maires et les conseillers municipaux sont issus. Le SDF est présent dans le Centre en tant que 2^{ème} formation politique influente au Cameroun. On le considère parfois comme le leader de l'opposition camerounaise. N'ayant pas de conseillers municipaux SDF dans le centre, il ne pouvait que compter sur des électeurs du RDPC. Ce qui lui a valu quelques sympathies : quelques 5 voix sur 278 dans Yaoundé (Mfoundi).
Les autres partis à savoir l'UNDP et l'UDC en course pour les sénatoriales n'ont même pas déployé de candidat dans le Centre qui ne leur est pas favorable. Ces partis se sont déployés majoritairement dans leurs fiefs respectifs à savoir le grand nord pour l'UNDP et l'Ouest pour l'UDC.
- 3) Certains observateurs en particulier nationaux, se sont plaints d'avoir été délaissés par les autorités d'ELECTIONS CAMEROON et du Ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation. Ceux-ci estiment qu'ils sont des camerounais au même titre que les membres de la commission électorale et qu'ils devaient être aussi pris en charge.
- 4) Nous avons noté que certains responsables d'ELECTIONS CAMEROON ne portaient pas de badges pourtant ils étaient en pleine activité dans les opérations. Ceux-ci ont été sous notre vigilance d'observation. Bien qu'il n'est commis aucun geste irréprochable, à certaines situations ils pourraient être accusés de servir des opérations occultes en dissimulant leur identité.

B- Recommandation

- 1) S'il est une chose que la mission d'EODE-ONG devait recommander aux organisateurs des élections au Cameroun, que ce soit dans le privé ou dans le public, il doit être de mise que soit respecté lors des scrutins électoraux les langues officielles camerounaises, le Français et l'Anglais. Ce n'est pas parce qu'on est dans son village ou dans sa région qu'on doit faire usage de sa dialecte pour parler à son vis-à-vis. Le MINATD devrait inclure cela dans les codes de conduite qu'il met à la disposition de toutes les parties prenantes lors des scrutins nationaux.
- 2) La prise en charge en effet devrait être officielle pour toutes les parties prenantes aux élections et reconnues les modalités fixant la prise en charge des journalistes et observateurs accrédités.
- 3) Nous recommandons la vigilance d'ELECTIONS CAMEROON pour le respect scrupuleux des codes de conduite et des procédures de suivi des électeurs avant leur entrée dans l'isoloir.

V. Région du Littoral

Les élections sénatoriales dans le Littoral, Par Ciakam Yves Marie, Observateur International EODE.

A. Contexte et justification

EODE zone Afrique se définit comme l'Observatoire Eurasien pour la Démocratie et les Elections. Elle inscrit son nom pour une première fois en Afrique et plus précisément au Cameroun dans un événement historique qui se rapporte clairement à la première élection sénatoriale dans ce pays de l'Afrique centrale.

Cadrant avec ses objectifs, EODE zone Afrique a marqué son seau dans l'histoire camerounaise en étant officiellement accrédité pour assurer l'observation des sénatoriales mais aussi et surtout en se déployant sur l'ensemble du territoire national camerounais. Une décision courageuse au regard de l'enjeu que revêt cette élection et surtout l'engagement financier et matériel qu'elle constitue pour EODE dans son ensemble.

Dans le Littoral, EODE zone Afrique a bel et bien été représentée et la mission a été beaucoup plus active dans le chef-lieu de la région notamment dans le département du Wouri (Douala).

Cette mission était constituée de deux personnes :

- **Ciakam Yves Marie** ; Observateur international accrédité.
- **Pajepzie Moubangha Oumiatou** ; Membre EODE Cameroun.

B. Déroulement de la mission sur le terrain

La mission s'est déployée le dimanche 14 avril 2013 au bureau départemental de vote du Wouri sis au Collège ALFRED SAKER non loin du Rond-point Deïdo et juste en amont du fleuve Wouri.

Sur place dès 7 heures 58 minutes, nous avons pu nous rendre compte des préparatifs du début des opérations de vote par ELECAM ; nous avons visité les lieux et observé le mouvement des personnes présentes sur les lieux du vote.

Nous avons noté la présence de quelques figures politiques du département arrivées comme électeurs, nous avons également dialogué avec des responsables dans les différents bureaux de vote ce qui nous a permis de configurer le tableau suivant :

1) Présentation des membres dans chaque bureau de vote

Bureau de Vote	Président	Représentant de l'Administration	Représentants des Partis politiques
SALLE	Mr NJOYA	Mme NGBWA née	➤ EKANGO NTOLA CHARLY (RDPC)

A	SAMUEL	EYAMO ELLA REINE	➤ EBANDA RENE (UNDP)
SALLE B	Mr NJOH MBONGUE LOUISON	Mr BOBWAN SERGE CHRISTIAN	➤ NTEPPE MANGO GEORGES CHARLES (RDPC) ➤ NTAMACK GUY EMMANUEL (UNDP)
SALLE C	Maitre BONDJE LAURENT	Mme ELONG ANNE MARIE	➤ IKONG (RDPC) ➤ MANDON BIBONG RENE (UNDP)
SALLE D	Mr MOUDODUTHE CHARLES	Mr MVONDO MARTIN HENRI JOEL	➤ DZOYEM NZEMGUE GEORGE (RDPC) ➤ EYOUM ESAKA (UNDP)

2) Organisation des bureaux de vote

Lieu de vote	Bureau de vote	Nombre d'électeurs attendus
WOURI	SALLE A	63
	SALLE B	65
	SALLE C	63
	SALLE D	64
	4	255

3) Constats

Ici le bâtiment retenu pour les trois premières salles de vote est adjacent à la quatrième salle et situé en face de l'entrée du collège. Dans chacun des quatre (4) bureaux de vote, tous les présidents ensemble avec les membres de la commission électorale accéléraient déjà les préparatifs de démarrage vote qui devait commencer à 8 heures précises. A chaque entrée de la salle, il y a des affiches précisant le nom complet des électeurs et une autre indiquant le bureau de vote.

4) Observation sur la présence & dispositions du matériel dans les bureaux de vote.

Notre observation s'est aussi fondée sur les aspects tels que définis dans le cadre suivant:

	ETAT DES DISPOSITIONS DU MATERIEL ELECTORAL	OUI	NON	Observation
1.	Le Matériel ci-dessous est-il présent sur la table de la commission locale de vote :			
	Une urne (<i>placée au centre du bureau de vote</i>)	*		
	Des scellés sur l'urne	*		
	Un dateur	*		
	Stylos à bille	*		
	Calculatrice	*		
	Lampe		*	
	Copies de la liste électorale	*		
	Copie de la décision portant organisation des bureaux de votes	*		
	Procès verbaux de dépouillement	*		
	Feuilles de pointage	*		
	Présence suffisante d'enveloppes appropriées	*		
	Fournitures de bureau	*		
	Un exemplaire du guide des présidents	*		
	Présence suffisante des bulletins de vote de chaque candidat en compétition	*		
	Un isoloir (<i>placée dans le bureau de vote à portée de vue des électeurs</i>)	*		
	Un sac à rebus (<i>A l'intérieur de chaque isoloir</i>).	*		
2.	Le Président de la commission locale de vote a-t-il ouvert l'urne en présence des membres de la dite commission, des observateurs accrédités et des électeurs ?	*		
3.	L'urne était-elle vide et sans aucune autre ouverture que celle destinée à l'introduction des enveloppes ?		*	Salle D

5) Cadre dans lequel les procédures de vote se sont déroulées

		OUI	NON	Observation
1.	Ouverture du bureau de vote à l'heure prévue soit 8 heures précise ?	*		
2.	Tous les membres du bureau de vote sont-ils présents?	*		
3.	Y a t-il parmi eux des femmes?	*		
4.	Tous les partis politiques en lice (RDPC et UNDP) ont-ils un représentant dans le bureau de vote?	*		
5.	Y a t-il d'autres observateurs?	*		

6.	Les représentants des partis politiques ou observateurs sont-ils libres de faire correctement leur travail?	*		
7.	Les représentants des partis politiques ont-ils l'uniforme ou tout autre gadget portant des marques de leurs partis politiques respectifs ?		*	
8.	D'autres membres de la commission ont-ils l'uniforme ou des gadgets de parti politique ?		*	
9.	Des personnes sans fonction officielle apparente sont-elles présentes dans le bureau de vote ?		*	
10	Le vote de chaque électeur est-il constaté par :			
	L'apposition d'une croix devant son nom sur la liste électorale et dans la colonne prévue à cet effet ?	*		
	L'inscription de la date du scrutin sur la carte d'électeur à l'emplacement prévu à cet effet ?	*		
	L'apposition sur la carte d'électeur, à l'encre indélébile, de l'empreinte digitale, en commençant par la partie du pouce qui marque la terminaison de l'ongle ?	*		
11	L'imprégnation à l'encre indélébile de l'ongle du pouce de l'électeur ?	*		
12.	La police, des forces de sécurité ou autres agents de l'Etat sont-ils présents dans les bureaux de votes ? Si oui, précisez.		*	
13.	Les membres du bureau de vote reçoivent-ils des instructions de la part de personnes autres que les responsables d'ELECAM?		*	
14.	Les électeurs sont-ils identifiés?	*		
15	Ceux-ci présentent-ils les documents requis?	*		
16.	Les électeurs dont les noms ne figurent pas sur la liste ont-ils été empêchés de voter?	*		
17.	Les électeurs reçoivent-ils plus de bulletins de vote qu'ils n'en ont besoin?		*	
18.	Y a-t-il des signes de votes multiples?		*	
19.	Avez-vous constaté un bourrage d'urne?		*	
20.	Les bulletins de vote sont-ils faciles à utiliser?	*		
21.	Les électeurs sont-ils autorisés à entrer en groupe dans l'isoloir?		*	
22.	Certains électeurs votent-ils à l'extérieur de l'isoloir?		*	

23.	Les personnes handicapées peuvent-elles accéder seules aux bureaux de vote?	*		
24.	Des irrégularités ou des désordres ont-ils été observés ? Si oui, précisez.		*	Salle A

La fin des opérations de vote à 18 heures précises a été effective et constatée dans chaque bureau de vote. Le Président de la commission locale de vote, en harmonie avec les membres de sa commission, les observateurs présents y compris, ont participé à la phase de dépouillement et de décompte des voix.

Il a été constaté, qu'avant l'ouverture des scellés qui déclenche le processus du dépouillement, une lecture de la Loi portant Code électoral en son Article traitant de la validation des voix exprimées par les électeurs était faite par le président de la commission du bureau de vote.

Elle s'est déroulée dans la parfaite sérénité et à l'issue de tous les dépouillements et les décomptes dans les différents bureaux, nous avons retenu les résultats suivants :

6) Résultats de vote dans le Wouri

BUREAUX DE VOTE	RDPC	UNDP	Bulletins nuls	Observations
SALLE A	55	02	03	2 absents + 1 mort
SALLE B	53	09	03	RAS
SALLE C	52	07	03	1 absent
SALLE D	60	02	01	1 absent
RESULTATS APRES DEPOUILLEMENT DES BULLETINS DE VOTE	220	20	10	5 absents

C. Observations générales

1) Cadre du dépouillement des scrutins dans les bureaux de vote

		OUI	NON	NSP
1.	La commission électorale du bureau de vote est-elle au complet à la clôture du scrutin à 18 h 00 mn ?	*		
2.	Les scrutateurs, candidats et observateurs sont-ils admis en salle après la clôture officielle des opérations de vote?	*		
3.	Sont-ils installés de manière à voir le déroulement des opérations ?	*		
4.	Le public (électeurs) est-il admis à participer au dépouillement?	*		
5.	Le décompte des voix est-il effectué par les membres du bureau de	*	*	

	vote ?			
6.	Les membres du bureau connaissent-ils bien les procédures ?	*		
7.	Le dépouillement est-il effectué de manière sereine et transparente?	*		
8.	Les procédures prévues par la loi électorale sont-elles respectées ?	*		
9.	Le décompte des voix s'est t-il déroulé dans un environnement transparent en présence des observateurs nationaux et internationaux ?	*		
10.	Les bulletins en faveur de chaque liste ont-ils été correctement séparés et comptés à part ?	*		
11.	Les bulletins nuls sont-ils mis à part ?	*		

En raison de l'application de ces mesures, les résultats des urnes ont été approuvés par tous les membres. Le Procès verbal a été rempli et signé dans de bonnes conditions par les membres de la commission et le même constat, nous l'avons observé dans d'autres bureaux de vote.

Dans l'ensemble nous avons enregistré quatre (04) cas d'absence :

- Mme KHA WALA EDITH (salle A),
- Le No 30 de la liste en Salle A, décédé en Décembre 2012.
- Salle B, un absent observé
- Salle D, un absent observé
- et deux autres donc nous ignorons leur absence et confirmés par les instances locales d'ELECAM.

2) Attitude des Autorités vis-à vis des scrutateurs ou des membres du bureau de vote durant le déroulement des votes

Le vote dans tous ces quatre bureaux s'est déroulé en toute sérénité. Aucune influence n'a été constatée dans les bureaux de vote de la salle B, C et D, mais dans le bureau de vote de la salle A, il y a eu opposition entre les observateurs présents, les médias, spectateurs et les membres du bureau ELECAM sur le nombre des électeurs inscrits sur la liste. Des débats et pronostics de tout ordre sur l'actualité politique de l'heure étaient d'actualité, mais aucun débordement ne s'est produit.

3) Les Observateurs

Il y avait une présence massive des organisations de la société civile tant nationales qu'internationales qui ont envoyé des observateurs dans le bureau de vote de Douala. Il s'agit entre autres de :

N°	Désignation de la structure	Statut
01	Union Africaine	International
02	EODE -ONG	International
03	Transparency International	International
04	Groupe Africain de l'Excellence	International

05	Club Afrique de l'Emergence	International
06	Jeunesse Volontaire des Nations Unies pour la Promotion des Droits de l'Homme	International
07	Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC)	National
08	Organisation Nationale des droits de l'Homme (ONDH)	National
09	Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL)	National
10	Commission Nationale de Coordination des Sociétés Civiles au Cameroun (CONACIC)	National
11	Mission Evangélique Vie et Paix	National
12	Nouveaux Droits de l'Homme	National

Il y avait bien d'autres telles que : RECODH, ASFC, LICAMDH, MAS M&M, UN MONDE AVENIR, SOS AVENIR etc.

Conclusion

En somme, le travail que nous avons effectué avec la plupart de nos collègues observateurs pendant les élections sénatoriales 2013, s'est avéré positif dans la mesure où nous avons eu à partager les mêmes avis et à collaborer dans une bonne atmosphère. Les élections en elles-mêmes, se sont bien déroulées dans la transparence dans le département du Wouri en particulier et dans toute la région du Littoral en général puisque de tous nos correspondants dans les autres départements (Moungo, Nkam, Sanaga Maritime), aucune note d'incohérence n'a été observée. Toutes les mesures de sécurité mises à contribution par le gouvernement ont été respectées, aussi durant le vote, les autorités administratives et politiques ont respecté les règles de conduite édictées dans la loi portant sur le code électoral au Cameroun.

Nous avons apprécié la promptitude du président national d'EODE qui a su se mettre à la hauteur dans la gestion et la coordination du travail sur le tout territoire national. Néanmoins nous avons été très contents de l'issue du scrutin, son organisation par ELECAM et nous espérons que cette nouvelle structure continuera à être à la hauteur des attentes du peuple camerounais. Ce fut aussi une grande expérience pour nous autres, observateurs d'EODE.

VI. Région du Sud

Les élections sénatoriales dans le Sud, Par Mfouapon Alassa, Observateur International EODE.

Introduction

Dans le cadre des activités d'EODE-ONG, parmi lesquelles l'observation des élections, les autorités de la République du Cameroun, par l'Attestation N°00000224/A/MINATD/SG/DAJ portant accréditation des observateurs pour l'élection des Sénateurs du 14 avril 2013, ont sur la demande du Président du Conseil d'Administration de ladite organisation, accréditées les Observateurs Nationaux et Internationaux à l'observation de cette élection sur toute l'étendue du territoire.

De la fiche de répartition des Observateurs par région, celle du Sud était assurée par M. MFOUAPON ALASSA, Chargé des relations extérieures EODE-Afrique.

1) Déroulement de la mission

Dès l'arrivée dans la région, afin de signaler ma présence aux autorités administratives, une visite a été rendue respectivement aux services du Gouverneur de la région du Sud et à la Préfecture de la Mvilla. Par la suite je suis allée chez le chef d'Antenne ELECAM pour le sud. A toutes ces personnalités une copie de ma lettre d'accréditation leur a été servie.

1-1) Présentation des bureaux de vote

Le site du Lycée Classique d'Ebolowa a été retenu pour contenir tous les quatre bureaux de vote du département de la Mvilla. Le département de la Mvilla a 193 conseillers municipaux repartis dans quatre bureaux de vote à savoir A, B, C et D

IDENTIFICATION DU BUREAU DE VOTE ET DE L'OBSERVATEUR

REGION:	SUD
DEPARTEMENT:	MVILLA
VILLE :	EBOLOWA

CENTRE DE VOTE:LYCEE CLASSIQUE D'EBOLOWA

BUREAU NUMERO: A, B, C et D

NOM DE L'OBSERVATEUR: MFOUAPON ALASSA

HEURE D'ARRIVEE: 07 H30

HEURE DE DEPART: 19 H 30

PRESENCE ET DISPOSITION DU MATERIEL DE VOTE

		OUI	NON	NSP
1.	Le Matériel ci-dessous est-il présent sur la table de la commission locale de vote :			
	Une urne (<i>placée au centre du bureau de vote</i>) ?	X		
	Des scellés sur l'urne ?	X		
	Un dateur ?	X		
	Stylos à bille ?	X		
	Calculatrice ?	X		
	Lampe ?	X		
	Copies de la liste électorale ?	X		
	Copie de la décision portant organisation des bureaux de votes ?	X		
	Procès verbaux de dépouillement?	X		
	Feuilles de pointage?	X		
	Présence suffisante d'enveloppes appropriées ?	X		
	Fournitures de bureau ?	X		
	Un exemplaire du guide des présidents ?	X		
	Présence suffisante des bulletins de vote de chaque candidat en compétition ?	X		
	Un isoaloir (<i>placée dans le bureau de vote à portée de vue des électeurs</i>) ?	X		
	Un sac à rebus (<i>A l'intérieur de chaque isoaloir</i>) ?	X		
2.	Le Président de la commission locale de vote a-t-il ouvert l'urne en présence des membres de la dite commission, des observateurs accrédités et des électeurs ?	X		
3.	L'urne était-elle vide et sans aucune autre ouverture que celle destinée à l'introduction des enveloppes ?	X		
4.	Le vote de chaque électeur est-il constaté par :			
	L'apposition d'une croix devant son nom sur la liste électorale et dans la colonne prévue à cet effet ?	X		
	L'inscription de la date du scrutin sur la carte d'électeur à l'emplacement prévu à cet effet ?	X		
	L'apposition sur la carte d'électeur, à l'encre indélébile, de l'empreinte digitale, en commençant par la partie du pouce qui marque la terminaison de l'ongle ?	X		
	L'imprégnation à l'encre indélébile de l'ongle du pouce de l'électeur ?	X		

PROCEDURES DE VOTE

		OUI	NON	NSP
1.	Ouverture du bureau de vote à l'heure prévue?	X		
2.	Tous les membres du bureau de vote sont-ils présents?	X		
3.	Y aurait-il parmi eux des femmes?	X		
4.	Tous les partis politiques en lice ont-ils un représentant dans le bureau de	X		

	vote?			
5.	Y a t-il d'autres observateurs?	X		
6.	Les représentants des partis politiques/ ou observateurs sont-ils libres de faire correctement leur travail?	X		
7.	Les représentants des partis politiques ont –ils l'uniforme ou tout autre gadget portant des marques de leurs partis politiques respectifs ?		X	
8.	D'autres membres de la commission ont-ils l'uniforme ou des gadgets de parti politique ?		X	
9.	Des personnes sans fonction officielle apparente sont-elles présentes dans le bureau de vote ?		X	
10.	Les bulletins de vote sont-ils disponibles en quantité suffisante?	X		
11.	Le matériel de vote est-il disponible ?	X		
	La police, des forces de sécurité ou autres agents de l'Etat sont-ils présents dans les bureaux de votes ?			
12.	Si oui, précisez.		X	
13.	Les membres du bureau de vote reçoivent-ils des instructions de la part de personnes autres que les responsables d'ELECAM?	X		
14.	Les électeurs sont-ils identifiés?	X		
15.	Ceux-ci présentent-ils les documents requis?	X		
16.	Les électeurs dont les noms ne figurent pas sur la liste ont-ils été empêchés de voter?	X		
17.	Les électeurs reçoivent-ils plus de bulletins de vote qu'ils n'en ont besoin?		X	
18.	Y a-t-il des signes de votes multiples?		X	
19.	Avez-vous constaté un bourrage d'urne?		X	
20.	Les bulletins de vote sont-ils faciles à utiliser?	X		
21.	Les électeurs sont-ils autorisés à entrer en groupe dans l'isoloir?		X	
22.	Certains électeurs votent-ils à l'extérieur de l'isoloir?		X	
23.	Les personnes handicapées peuvent-elles accéder seules aux bureaux de vote?	X		
	Des irrégularités ou des désordres ont-ils été observés			
24.	Si oui, précisez.		X	

DU DEPOUILLEMENT

		OUI	NON	NSP
1.	La commission électorale du bureau de vote est-elle au complet à la clôture du scrutin ?	X		
2.	Les scrutateurs, candidats et observateurs sont-ils admis en salle après la clôture officielle des opérations de vote?	X		

3.	Sont-ils installés de manière à voir le déroulement des opérations ?	X		
4.	Le public (électeurs) est-il admis à participer au dépouillement?			X
5.	Le décompte des voix est-il effectué par les membres du bureau de vote ?	X		
6.	Les membres du bureau connaissent-ils bien les procédures ?	X		
7.	Le dépouillement est-il effectué de manière sereine et transparente?	X		
8.	Les procédures prévues par la loi électorale sont-elles respectées ?	X		
9.	Le décompte des voix s'est t-il déroulé dans un environnement transparent en présence des observateurs nationaux et internationaux ?	X		
10.	Les bulletins en faveur de chaque liste ont-ils été correctement séparés et comptés à part ?	X		
11.	Les bulletins nuls sont-ils mis à part ?	X		

DES RESULTATS

		OUI	NON	NSP
1.	Les décisions sont-elles prises en conformité avec le code électoral ?	X		
2.	La proclamation des résultats est-elle faite en conformité avec le code électoral ?	X		
3.	Y a-t-il eu des réclamations et /ou des contestations après la proclamation des résultats ?		X	
4.	Si oui, a-t-on eu recours au code électoral pour résoudre le problème ?			
5.	Les résultats sont-ils publiés à la fin du dépouillement?		X	
6.	Les procès verbaux de décompte ont-ils été correctement remplis à la fin des décomptes ?	X		
7.	Les procès verbaux de décompte ont-ils été signés par toutes les personnes habilitées à le faire ?	X		
8.	Les scrutateurs ont-ils reçu une copie officielle du procès-verbal des résultats obtenus dans le bureau de vote ?	X		

RESULTATS PAR BUREAU DE VOTE DANS LA MVILA

REGION:	SUD
DEPARTEMENT:	MVILA
CENTRE DE VOTE:	LYCEE CLASSIQUE D'EBOWA
NUMERO DU BUREAU:	LYCEE CLASSIQUE EBOLOWA (A)
NOMBRE D'INSCRITS POUR LE BUREAU:	45
VOTANTS:	45
BULLETINS NULS:	0

SUFFRAGES EXPRIMES:		45
	PARTIS POLITIQUES	NOMBRE DE VOIX
1.	RDPC	45
2.	SDF	0

REGION:		SUD
DEPARTEMENT:		MVILA
CENTRE DE VOTE:		LYCEE CLASSIQUE D'EBOLOWA
NUMERO DU BUREAU:		LYCEE CLASSIQUE D'EBOLOWA (B)
NOMBRE D'INSCRITS POUR LE BUREAU:		48
VOTANTS:		48
BULLETINS NULS:		0
SUFFRAGES EXPRIMES:		48
PARTIS POLITIQUES		NOMBRE DE VOIX
1.	RDPC	48
2.	SDF	0

REGION:		SUD
DEPARTEMENT:		MVILLA
CENTRE DE VOTE:		LYCEE CLASSIQUE D'EBOLOWA
NUMERO DU BUREAU:		LYCEE CLASSIQUE EBOLOWA (C)
NOMBRE D'INSCRITS POUR LE BUREAU:		50
VOTANTS:		50
BULLETINS NULS:		0
SUFFRAGES EXPRIMES:		50

	PARTIS POLITIQUES	NOMBRE DE VOIX
1.	RDPC	50
2.	SDF	0
REGION:		SUD
DEPARTEMENT:		MVILLA
CENTRE DE VOTE:		LYCEE CLASSIQUE D'EBOLOWA
NUMERO DU BUREAU:		LYCEE CLASSIQUE EBOLOWA (D)
NOMBRE D'INSCRITS POUR LE BUREAU:		49
VOTANTS:		49
BULLETINS NULS:		0
SUFFRAGES EXPRIMES:		49
	PARTIS POLITIQUES	NOMBRE DE VOIX
1.	RDPC	49
2.	SDF	0

RECAPITULATIF DES RESULTATS DEPARTEMENTAUX DE LA REGION DU SUD

	MVILLA	DJA-ELOBO	OCEAN	VALLEE DU NTEM
NOMBRE D'INSCRITS POUR LE BUREAU:	193	209	224	96
VOTANTS:	192	205	219	95
BULLETINS NULS:	00	00	2	00
SUFFRAGES EXPRIMES:	192	205	217	95
ABSENTS	01	4	5	01
RDPC	192	205	212	95
SDF	00	00	05	00

Généralités

Sur ce chapitre nous pouvons relever les faits suivants :

Le cas d'un conseiller municipal dont le nom a été omis par ELECAM dans la liste du bureau (D) mais qui a voté après ajout par ce dernier de ce nom ;

Au bureau (C) un conseiller s'est retrouvé avec deux cartes du fait d'une double appellation ;

Suite à la nouvelle qui a couru dans la journée faisant état du paiement d'une certaine somme par une élite locale à tout électeur qui rapportera le bulletin de vote du SDF.

Après les vérifications de la poubelle exigée par le représentant du SDF, il en ressort un déficit respectif de 5 et 7 bulletins du sdf pour les bureaux (C) et (D).

Le cas d'un mandataire qui est venu voter sans carte nationale d'identité du mandant à qui on a demandé d'aller rechercher avant de pouvoir voter ce qui a été fait.

Pour nous résumer, le vote s'est déroulé dans la transparence et le calme et toutes les parties prenantes ont accepté le verdict des urnes.

VII. Région du Nord-ouest

Les élections sénatoriales dans le Nord-ouest, Par Kamga Wulfride Eugène, Observateur International EODE.

Dans le cadre de ses activités parmi lesquelles l'observation des élections, l'Association Observatoire eurasien pour la démocratie et les Elections a reçu des autorités de la République du Cameroun, l'Attestation N°00000224/A/MINATD/SG/DAJ portant accréditation des observateurs pour l'élection des Sénateurs du 14 avril 2013. Par cette accréditation, j'ai été mandaté pour exercer en tant qu'observateur international des élections sénatoriales dans la région du Nord-ouest.

1) Ma mission dans le Nord-ouest (Bamenda)

Parti de Yaoundé dans la nuit du samedi 13 avril, je suis arrivé à Bamenda le 14 avril 2013 au petit matin. J'ai juste eu le temps de m'apprêter, ensuite je me suis rendu au bureau de vote du Mezam (Bamenda) pour m'annoncer et prendre des dispositions pour mon travail.

2) Présentation de l'environnement électoral

ELECAM a pour l'occasion aménagé quatre bureaux de vote sur le site du GBHS Bamendankwe (Government Bilingual High School) de Bamenda repartis comme suit :

- BUREAU DE VOTE / (GBHS Bamendankwe) « A »
- BUREAU DE VOTE / (GBHS Bamendankwe) « B »
- BUREAU DE VOTE / (GBHS Bamendankwe) « C »
- BUREAU DE VOTE / (GBHS Bamendankwe) « D »

Dans chaque bureau de vote, il y avait un bureau de la commission locale de vote constituée par 1 président, 1 membre représentant l'administration publique et 2 membres de partis politiques en compétition (le SDF et le RDPC). La logistique dans chaque salle était au complet, donc rien à signaler de ce côté-là.

3) Identification des parties en présence

Sur les lieux où se tenaient les élections, j'ai noté la présence des représentants d'ELECAM, des représentants des parties politiques en lice à savoir le SDF et le RDPC et de nombreux observateurs nationaux de différents organismes. J'ai également noté une forte présence policière dans les environs et les journalistes de la chaîne de télévision nationale «CRTV».

4) Présence et disposition du matériel de vote

Le matériel que j'ai pu constater sur la table de la commission locale de vote est le suivant :

- Une urne transparente placée au centre du bureau de vote,
- des scellés sur l'urne,
- un dateur,
- des stylos à bille,
- une calculatrice,
- une Lampe,
- des copies de la liste électorale,
- une copie de la décision portant organisation des bureaux de votes,
- les procès verbaux de dépouillement,
- des feuilles de pointage,
- une présence suffisante d'enveloppes appropriées,
- des fournitures de bureau,
- un exemplaire du guide des présidents,
- les bulletins de vote de chaque candidat en compétition en nombre suffisant,
- un isoloir placé dans le bureau de vote à portée de vue des électeurs,
- un sac à rebus à l'intérieur de chaque isoloir.

5) Opérations de vote

Les bureaux de vote ont ouvert leur porte dès huit heures du matin et les procédures d'enrôlement des électeurs étaient les suivantes :

- L'apposition d'une croix devant son nom sur la liste électorale ;
- L'inscription de la date du scrutin sur la carte d'électeur ;
- L'apposition sur la carte d'électeur, à l'encre indélébile, de l'empreinte.

6) Le dépouillement

Le dépouillement s'est effectué dans le respect du code électoral. Pendant le dépouillement j'ai noté que :

- La commission électorale du bureau de vote était au complet ;
- Les scrutateurs, candidats et observateurs étaient présents ;
- Le public (électeurs) était également admis à participer au dépouillement.

7) Des décomptes de voix

- Le décompte des voix s'est opéré en présence des membres du bureau de vote.
- Les membres du bureau connaissaient très bien les procédures.
- Le décompte des voix était fait dans un environnement transparent en présence des observateurs nationaux et internationaux
- Les procédures prévues par la loi électorale étaient bien respectées.
- Le dépouillement s'est effectué de manière sereine et transparente

8) Les résultats**Résultats du vote dans les bureaux du Mezam (Bamenda)**

Electeurs	Absents	Vote	
		SDF	RDPC
222	2	180	40

NB : On a noté deux (02) absents

9) Irrégularités observées dans les bureaux de vote

Certaines commissions locales de vote ont eu à procéder à l'ouverture des urnes avant l'échéance à Momo et Menchum Divisions ; là, les urnes ont été ouvertes avant l'heure officielle de fermeture du bureau de vote à 15h30 sous prétexte que tous les électeurs avaient dans l'ensemble exercé leur droit de vote. Certes, le Décret No 2013/056 du 27 février 2013 du Président de la République du Cameroun en son article 2 stipulant que : « les bureaux de vote seront ouverts à huit (8) heures et fermés à dix-huit (18) heures » ne donne aucune restriction quant au respect strict de l'heure de fermeture, il n'en demeure pas moins que les présidents de la commission locale de vote ont manqué de patience avec leurs collaborateurs en fermant prématurément leurs bureaux de vote. Ils ont néanmoins respecté la loi électorale en procédant dans les conditions prévues à l'arrêt des opérations de vote puisque tous les électeurs inscrits sur leurs listes avaient voté.

Les résultats dans les autres départements n'ont pas pu être enregistrés en attendant la proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel. Outre ces cas de bureaux de vote ayant fermé leur porte avant l'heure officielle, aucun autre dysfonctionnement n'ait été observé dans l'ensemble des bureaux de vote de la région du Nord-ouest.

VIII. Région de l'Ouest

Les élections sénatoriales dans le Nord-ouest, Par Koagne Tchoupé Mareche Eric, Observateur International EODE.

En ce jour du dimanche 14 avril 2013, la région de l'Ouest Cameroun s'est alignée comme d'habitude en fermant tous les commerces et bureaux administratifs dans ses villes. Il faut noter que c'est pour la première fois au Cameroun que s'organise une élection sénatoriale. Les bureaux de vote ont été ouverts dès 08 heures du matin dans les départements de la Mifi, au Lycée bilingue de Bafoussam, où nous avons eu 02 bureaux de vote A et B. les principaux partis en compétition étaient le SDF et l'UDC.

Concernant le scrutin proprement dit, le premier électeur à se présenter a été le représentant du SDF au bureau A qui a voté à 08h15. Le vote a continué sans incident et à 11h 30, nous avons reçu la visite du sous-préfet de Bafoussam 1^{er} qui a visité les deux bureaux de vote.

Nous avons également noté la présence de plusieurs observateurs, environ 16 par bureau de vote. Nous avons totalisé un nombre de 55 inscrits dans le bureau A, et 57 dans le bureau B. il faut noter que bien étant en compétition dans le MIFI, l'UDC n'a pas de conseillers municipaux dans le département. Sur les 112 conseillers municipaux appelés à voter, il y a 105 du SDF et 07 du RDPC. Pendant que nous attendions le vote du dernier conseiller, nous avons reçus la visite du gouverneur de la région de l'Ouest dans les 02 bureaux de vote. Juste après lui, Mr. TIEPGNI est venu voter à 14h 25.

C'est à 18h précises que l'urne a été ouverte à la demande du président de la commission locale de vote (A) en présence de plusieurs médias, du sous-préfet, et de toutes les parties présentes dans la salle.

Le SDF a remporté l'élection haut-la main avec 55 votes dans le bureau (A) et 57 votes dans le bureau (B).

Dans les autres départements, les tendances sont les suivantes :

- NOUN ; Fouban : SDF 34, UDC 224
- HAUT NKAM ; Bafang : SDF 147, UDC 05 bulletin nul 02
- KOUNGKHI, Bandjoun : SDF 82 et UDC 01 et 01 bulletin nul
- MENOUA, victoire totale du SDF
- BAMBOUTOS ; MBouda : Victoire totale du SDF
- NDE, Bangangté, victoire totale du SDF.
- HAUT PLATEAU, Baham, victoire totale du SDF.

Il faut noter que la victoire du SDF dans la région de l'Ouest a été le fait du mot d'ordre donné par le RDPC qui avait demandé à tous ses conseillers de voter pour le SDF.

IX. Région de l'Est et du Sud-ouest

La région de l'Est est la région du Cameroun où EODE n'a pas pu se déployer malgré le fait que son accréditation s'étendait à la région. En effet, les contraintes du temps n'ont pas permis à notre représentant Pouabé Emmanuel de s'y déployer avant la date du scrutin.

Les informations parvenues de cette région nous ont fait état de la victoire sans appel du RDPC qui était en fait le seul parti politique en lice, les autres partis ayant été exclus.

Toutefois, aucun observateur d'EODE ONG n'a été déployé dans le Sud-ouest.

TROISIEME PARTIE
LES OBSERVATIONS ET REVENDICATIONS POST ELECTORALES

Les Observations et revendications postélectorales

Aucune élection ne se déroule sans critiques et sans revendications et tout naturellement en Afrique où des cas de fraudes sont toujours soupçonnés et dénoncés lors de tous les scrutins. Cette élection sénatoriale au Cameroun n'a donc pas dérogé à la règle.

A- LES DEMANDES DE RECOURS EN ANNULATION DE L'OPPOSITION

Les irrégularités observées ont donc été pour certains partis politiques une occasion de porter auprès des instances compétentes des recours en annulation des résultats issus de certains bureaux de vote.

Ainsi, L'Ouest, l'Adamaoua, le Nord, l'Extrême-Nord et le Littoral ont été visé par les recours introduits par l'UNDP et l'UDC.

Christophe Ndeuhela, candidat sur la liste de l'Union démocratique du Cameroun (Udc) à l'élection des sénateurs pour la région de l'Ouest et le président national de cette formation politique sont formels: *la consigne de vote donnée par le RDPC en faveur de la liste SDF, concurrente de la leur, a eu des conséquences désastreuses sur le résultat final enregistré par leur parti.*

Dans des recours séparés, ils demandent donc l'annulation du scrutin dans cette circonscription électorale. Pour le candidat Christophe Ndeuhela, les propos tenus dans les médias par le Pr. Jacques Fame Ndongo, Secrétaire à la Communication au Comité central du RDPC *«ont pesé lourdement sur le résultat du scrutin dans cette région, en raison de la discipline rigide et contraignante du parti».*

Pour sa part, le président national de l'UDC parle de la violation des articles 288 et 289 de la loi portant Code électoral. Au-delà de l'annulation de l'élection dans la région de l'Ouest, il demande *«réparation du préjudice causé par Jacques FAME NDONGO, Secrétaire à la communication du RDPC à la liste présentée par l'UDC dans la région de l'Ouest à l'occasion des sénatoriales.»*

Les motivations de l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) sont tout à fait différentes. Dans les circonscriptions électorales de l'Extrême-Nord, du Nord et du Littoral, le parti évoque le fait que *« dans la totalité des bureaux de vote, la liste des électeurs affichée était présentée par commune et non par ordre alphabétique.»*. Ce qui de l'avis du mandataire du parti, Pierre Flambeau NGAYAP, a influencé le choix des électeurs. Dans la région de l'Adamaoua, le parti fait état de l'*« achat des votes des électeurs dans les bureaux de vote »* situés dans les villes de Tignère et de Meiganga. Des opérations qui auraient été menées par des élus du RDPC, qui n'était pourtant pas partie prenante à la compétition électorale dans cette région.

B- LES POINTS DE VUE D'ENSEMBLE DES OBSERVATEURS

Moins d'une semaine après les premières élections sénatoriales du 14 avril au Cameroun, les **3788** observateurs nationaux et étrangers qui ont quadrillé le pays pour l'occasion, saluent son bon déroulement, en particulier les observateurs internationaux. C'est le cas de son

Excellence Edem Kodjo, chef de la mission électorale de l'Union africaine, ancien Premier ministre du Togo et ancien Secrétaire général de l'OUA qui a dressé un rapport positif de ces élections. « *Quand les choses sont bien faites, il faut le dire* », a-t-il déclaré aux journalistes lors d'une conférence de presse à Yaoundé, avant d'ajouter que « *les choses se sont déroulées dans des conditions tout à fait normales. Il y avait une grande sérénité. Il y avait une sorte d'harmonie nationale* ».

De même, un des observateurs de l'ONG Transparency International a estimé que tout s'était bien passé tout en soulignant les efforts fournis par ElecCam (Elections Cameroon) pour que ces élections se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Pour ces observateurs indépendants, il est clair, d'après ces sénatoriales, que la culture démocratique est bel et bien enracinée au Cameroun et cela entre autres, grâce à la politique volontariste du président Biya.

Même Eileen Chamberlain Denahoe, la Représentante des États-Unis au Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies, reçu plusieurs mois auparavant par Paul Biya à Genève en Suisse, avait à l'occasion affirmé avoir été « *profondément impressionnée par les progrès significatifs accomplis au Cameroun* » en matière de démocratie, réformes électorales, gouvernance et de lutte contre la corruption. Et pour cause, le Cameroun d'aujourd'hui est très loin de celui d'il y a quelques années, tant le pays a évolué ces deux dernières décennies.

EODE ONG de son côté a apprécié à sa juste valeur les avancées faites dans l'organisation des élections, l'effort de transparence dans le processus, et le calme général tout au long du scrutin a été considéré comme un grand pas vers la perfection du système. EODE ONG s'est insurgé du fait que des bureaux dans le Nord-Ouest ont violé les règles du jeu en fermant les bureaux de vote plus tôt que prévu, et procédé aux décomptes des voix bien avant l'heure indiquée par la loi électorale, sous prétexte que tous les votants avaient déjà voté et qu'il n'était plus nécessaire d'attendre 18 heures ; preuve d'un manque de patience même si aucune disposition légale ne condamne cet aspect. Selon elle, ELECAM devrait enseigner à ses délégués la culture de la patience et du respect des textes de lois.

Si tout s'est bien déroulé dans l'ensemble, les points de vue d'EODE militent pour un plus grand respect de la loi dans le processus d'organisation des élections.

Cependant, les voix discordantes ont été celles émises par la Conférence épiscopale nationale du Cameroun dont le président, Mgr Samuel KLEDA a donné la position des évêques du Cameroun sur les élections sénatoriales. En effet, celle-ci note : « *Sur la base des constats (...), nous pouvons conclure sous réserve de preuves du contraire que le processus ayant conduit aux élections des sénateurs s'est généralement passé dans le respect de la loi et des procédures prescrites* ». C'est par ces mots que Monseigneur Sébastien Mongo, Secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun a refermé le point de presse convoqué hier jeudi 18 avril 2013 à la Cathédrale Saints Pierre et Paul de Bonadibong à Douala. Il venait en quelques minutes de lire la «déclaration préliminaire» de l'observatoire chrétien catholique des élections sénatoriales qui se sont déroulées le 14 avril 2013 sur l'étendue du territoire national. La déclaration s'est faite en présence du président de la Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC); Mgr. Samuel KLEDA et de Mgr Antoine NTALOU, archevêque de Garoua.

C- PERSONNES DECEDEES

Dans le cadre des 1^{ères} élections sénatoriales au Cameroun, l'Eglise catholique a déployé à travers le service national «Justice et paix», 85 observateurs électoraux chargés de suivre ce scrutin, de la préparation au dépouillement. 72 heures après, il se dégage de leur rapport que dans les 57 départements couverts, des partis politiques procédaient par endroit à la distribution de la nourriture et de l'argent. La commission note que le travail d'Elections Cameroon durant le processus a été globalement apprécié notamment pour « l'examen des différentes listes de candidatures par le Conseil électoral qui a abouti à des rejets confirmés par la Cour suprême, ce qui a contribué à rehausser la légitimité d'ELECAM auprès de l'opinion nationale méfiante». ELECAM a cependant péché dans la constitution du fichier électoral. Fichier dans lequel, les observateurs de l'Eglise catholique ont retrouvé des doublons, des omissions et des incongruités. C'est le cas des «personnes décédées et tombant sous le coup des incompatibilités mais dont les noms se retrouvaient sur les listes». Certains représentants régionaux d'ELECAM ont fait montre de «comportements irrévérencieux et non justifiés sur le plan du droit » face à la présence massive des observateurs électoraux dans les bureaux de vote. Cette impolitesse était très visible dans la région du Centre qui comptait 53 bureaux de vote pour en moyenne 125 observateurs électoraux.

La Conférence Episcopale Nationale du Cameroun (CENC) n'a pas manqué de féliciter le ministère de l'Administration territoriale pour avoir délivré des accréditations aux différents groupes d'observateurs à temps. Elle note en revanche que dans un département du pays qu'elle s'est réservée de citer, «une autorité administrative a ordonné le dépouillement des votes avant l'heure officielle de clôture du scrutin et dans un autre, un élu a fait autant». La Cenc a aussi observé pendant le déroulement du scrutin que beaucoup de conseillers municipaux, uniques électeurs n'avaient qu'une maîtrise approximative du procédé de vote.

D- LES REPONSES APORTEES PAR ELECAM ET LE GOUVERNEMENT CAMEROUNAIS

Si l'ensemble des félicitations et critiques ont été entendu par le gouvernement, celui-ci n'a pas cessé de poursuivre son programme et la Commission Nationale de Recensement Général des Votes (CNRGV) a bouclé l'examen des procès-verbaux venus des dix commissions régionales de supervision. Au moment où nous allions sous presse, les membres de cette instance, sous la houlette de son président, Clément ATANGANA, avaient déjà commencé à préparer le procès-verbal qui sera transmis cet après-midi au Conseil constitutionnel. Une cérémonie est prévue à cet effet dans la bibliothèque de la Cour suprême.

D'après les statistiques d'ELECAM, les élections sénatoriales de dimanche ont connu un taux de participation de 98,97 %, et sur les 9887 conseillers municipaux inscrits qui constituent le collège électoral en l'absence des conseillers régionaux, 9785 ont pris part au vote de 70 sénateurs.

Conclusion générale

Les élections sénatoriales se sont donc achevées le dimanche 14 avril 2013 dans une ambiance paisible. Cette toute première élection du genre, qualifiée d'historique, marquera aussi les esprits par sa singularité et aussi par les tractations qui ont étrangement permis au parti au pouvoir et son principal challenger de l'opposition, de s'unir contre les autres partis d'opposition. Si certains pessimistes pensent que ceci ne changera rien à la condition des populations, d'autres y voient une volonté manifeste d'engager le pays vers la voie du développement et de la démocratie. Quoiqu'il en soit, EODE est pour sa part entrée dans l'histoire électorale du pays en étant parmi les observateurs de la toute première élection sénatoriale du pays et en tire toute la fierté. Ses membres observateurs ne sont pas en reste car, s'ouvre pour eux des perspectives pour des échéances futures où de grands défis seront encore à relever. Au moment où ce rapport est rédigé, la cour suprême siégeant comme conseil constitutionnel a proclamé les résultats définitifs de ces élections et nous espérons tous que le Sénat camerounais sera à la hauteur de sa tâche et de ses ambitions.

* Proclamation des résultats par le Conseil constitutionnel

La Cour suprême du Cameroun, siégeant en lieu et place du Conseil constitutionnel a proclamé les résultats définitifs des élections sénatoriales du 14 avril dernier, le lundi 29 avril 2013.

Sans véritable surprise, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC, au pouvoir) s'est taillé la grosse part du gâteau. Il est secondé par le Social Democratic Front (SDF, opposition).

Participation	
Electeurs enregistrés	9.839
Participation au vote	9,785
Abstention	104
Bulletins nuls	255

	Résultat national		
	Parti politique	Pourcentage	Nombre de sièges
(1)	RDPC	73,12%	56
(2)	SDF	17,59%	14
(3)	UNDP	6,12%	0
(4)	UDC	2,46%	0

Ordre	Résultats par région		
	Région	Partis politiques & pourcentage	
1	Adamaoua	SDF - 53,94%	UNDP - 46,06%
2	Centre	RDPC - 99%	SDF - 1%

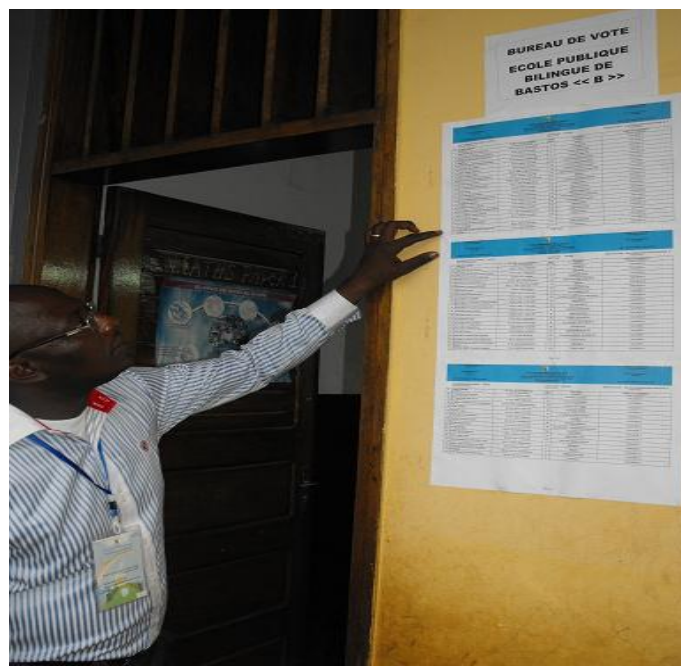
3	Est	RDPC – 100% (seul en lice)		
4	Extrême-nord	RDPC: 91,79%	UNDP: 8,21%	
5	Littoral	RDPC: 92,66%	UNDP: 5,80%	
6	Ouest	SDF: 78,43%	UDC: 21,17%	
7	Nord	RDPC: 65,67%	UNDP: 33,03%	SDF: 0,32%
8	Nord-ouest	RDPC: 52,02%	SDF: 47,98%	
9	Sud	RDPC: 99,29%	SDF: 0,07%	
10	Sud-ouest	RDPC: 89%	SDF: 19%	

Album photo

Mission dans le Mfoundi (Yaoundé)



Présentation du bureau de vote dans le centre de vote de l'école publique bilingue de Bastos



Présentation de la liste des électeurs inscrits au bureau de vote



Les observateurs EODE avec les représentants SDF en costume sombre & RDPC en blanc



Poignée de mains entre le CEO EODE zone Afrique et la Représentante de l'UA



Photo de famille d'EODE avant la fermeture des bureaux de vote

Mission dans le Wouri (Douala) : Quelques figures de grands électeurs dans le Wouri (prise de photos par Pajepzie Oumiatou, membre EODE)



Mme ambou Denise, Maire de Douala IIème



M. Kamini Nazaire, Conseiller municipal



**M. Fritz NTONE NTONE Délégué du Gouvernement
auprès de la Communauté urbaine de Douala**



Mme Françoise Foning, Maire de Douala Vème